

LA CHARGE DE CAVALERIE, DE BAYARD À SEYDLITZ

par Frédéric CHAUVIRÉ

doctorant en histoire – Université de Nantes

INTRODUCTION

La révolution militaire

La notion de « révolution militaire », désormais bien connue des historiens militaires, fut introduite par Michael Roberts lors d'une conférence à la Queen's University de Belfast, en 1955. Michael Roberts applique cette expression à un ensemble de réformes tactiques conçues par Guillaume et Louis de Nassau et élaborées par les Suédois entre 1560 et 1660 pour combiner la puissance de feu et l'effet de choc. Ces innovations auraient ensuite induit une inflation considérable des effectifs des armées et un renforcement de l'autorité des États. Mais cette théorie est également à l'origine de nombreux et vifs débats, qui font encore rage aujourd'hui chez les historiens militaires anglo-saxons⁽¹⁾. Geoffrey Parker, qui fut le premier à remettre en cause certaines de ces hypothèses⁽²⁾ donne ainsi à sa révolution militaire un cadre chronologique plus large. Elle débiterait en 1500 et se terminerait en 1800, quand les armées deviennent assez importantes pour desserrer l'étau de la trace italienne. Il ne nous appartient pas de prendre position dans ce débat, de défendre l'interprétation de Michael Roberts plutôt que celle de Geoffrey Parker. Il serait sans doute plus pertinent de se rapprocher de la vision proposée par Clifford J. Rogers, qui envisage une « évolution militaire » depuis la guerre de Cent Ans et la fin du Moyen Âge. Il s'interroge sur la validité de la démarche qui consiste à poser la révolution militaire comme un phénomène unique et entier :

La domination militaire de l'Occident repose sur une série de révolutions militaires, chacune tentant de remédier à un déséquilibre introduit par la précédente, plutôt que sur une seule⁽³⁾.

Sans chercher, donc, à rentrer dans la polémique, il n'en reste pas moins possible, au travers des travaux des historiens de la révolution militaire, de distinguer

(1) Les principales contributions au débat ont été rassemblées dans un ouvrage collectif publié sous la direction de Clifford J. Rogers en 1995 : *The Military Revolution Debate: Readings on the Military Transformations of Early Modern Europe*, Boulder, Colorado. Jean Chagniot fait également le point sur ce débat dans « La Révolution militaire des temps modernes », in *Revue historique des Armées* n° 2/1997, et, plus récemment, dans *Guerre et société à l'époque moderne*, PUF, coll. « Nouvelle Clio », Paris, 2001.

(2) G. Parker, *The Military Revolution; Military Innovation and the Rise of the West, 1500-1800*, Cambridge UP, 1988. Traduction française de Jean Joba : *La Révolution militaire, la guerre et l'essor de l'Occident 1500-1800*, Gallimard, Paris, 1993.

(3) Rogers, C. J., « Military Revolution of the Hundred Years War », in *The Military Revolution Debate: Readings on the Military Transformations of Early Modern Europe*, Boulder, Colorado, 1995, p. 57. Cette prudence méthodologique semble également partagée par J. Chagniot, pour qui « la révolution militaire à l'époque moderne est un concept qui risque de brouiller les idées car on ne peut y adhérer qu'en sacrifiant la complexité des évolutions et l'extraordinaire diversité des situations pour mieux discerner un dessein en quelque sorte providentiel ». « La Révolution militaire des temps modernes », *Revue historique des Armées*, 2, 1997, p. 10. J. Black, quant à lui, distingue trois « révolutions » : « les périodes « révolutionnaires » furent 1470-1530, 1660-1720 et 1792-1815. », « A Military Revolution? A 1660-1792 Perspective », in *The Military Revolution Debate: Readings on the Military Transformations of Early Modern Europe*, Boulder, Colorado, 1995, p. 110.

quelques étapes de cette longue et complexe évolution. Il en ressort que les analyses privilégient généralement l'infanterie, les armes à feu l'artillerie ou les fortifications. Mais qu'en est-il de la cavalerie ? Celle-ci était en effet jusque-là l'élément prépondérant des combats. L'élaboration d'une nouvelle escrime de la lance, aux alentours du XI^e siècle, avait donné à cette arme une puissance de choc qui allait lui permettre d'affirmer sa prépondérance sur les champs de bataille, en même temps qu'elle assurait la suprématie de la caste des chevaliers. Il paraît impossible que cette arme n'ait pas été profondément bouleversée par les transformations intervenues dans l'art militaire. Ce « déficit » du volet équestre de la révolution militaire n'a pas échappé à Laurent Henninger, qui rappelle que les transformations dans la structure, l'équipement, le recrutement ou le rôle tactique de la cavalerie occidentale sont donc à étudier au même titre que les changements cités plus haut « *et que l'on a peut-être trop tendance à considérer comme exclusifs* »⁽⁴⁾. Le questionnement à ce propos est légitime autant que vaste.

Le déclin de la cavalerie ?

Il serait bien sûr faux de prétendre que les chercheurs ont totalement délaissé cet aspect de l'évolution militaire. Ceux-ci, comme les contemporains d'ailleurs, abordent dans une certaine mesure la question du rôle et de la place de la cavalerie au combat. Mais il faut se rendre à l'évidence : loin de simplifier les choses, ces réflexions tendent à ébaucher une dialectique double, à la fois historiographique et historique. Dans le premier terme de cette progression dialectique historiographique, nous trouvons une partie importante des adeptes de la révolution militaire, qui, selon Jean Chagniot, condamnent la cavalerie à un déclin inéluctable dès le XVI^e, en raison de l'importance croissante prise par l'arme à feu et la guerre de siège dans beaucoup d'armées⁽⁵⁾. C'est notamment la position de J.F.C. Fuller et Geoffrey Parker. Ce dernier affirme qu'à la suite de Pavie, « *dans tous les pays de l'Ouest européen, la cavalerie lourde connut un déclin rapide, relatif et absolu* »⁽⁶⁾. Pour certains, comme le colonel Costantini⁽⁷⁾ et William McNeill⁽⁸⁾, le déclin de la cavalerie est même évident bien avant le XVI^e siècle. Mais Jean Chagniot prend ses distances vis-à-vis de cette thèse, pour le moins radicale. « *N'enterrons pas non plus trop vite la cavalerie* », prévient cet auteur. Il perçoit ainsi, après 1640, un renouveau des troupes montées, qu'il interprète comme un « *démenti* » infligé à la « *révolution militaire* »⁽⁹⁾. David Parrot tente de donner une explication à ce phénomène. Il constate,

(4) Laurent Henninger, « Une conséquence de la guerre de Trente Ans en Europe centrale et Balkanique : le renouveau de la cavalerie dans les armées occidentales », in *Nouveaux regards sur la guerre de Trente Ans*, Actes du colloque international organisé par le CEHD à l'École militaire le 6 avril 1998, ADDIM, Paris, 1998, p. 94-95.

(5) « [...] *Que ce soit du fait des archers, de l'artillerie de campagne ou des mousquetaires.* ». G. Parker, *La Révolution militaire, la guerre et l'essor de l'Occident*, Gallimard, Paris, 1993, p. 51.

(6) G. Parker, *La Révolution militaire, la guerre et l'essor de l'occident 1500-1800*, Gallimard, Paris, 1993, p. 99

(7) Costantini, A. (Col.), « D'Hannibal à Gengis Khan – la suprématie de la cavalerie (216 av. J.-C. - 1281 ap. J.-C.) », in *Revue internationale d'histoire militaire*, 1976, p. 30.

(8) W. Mc. Neill, *La Recherche de la puissance, technique, force armée et société depuis l'An Mil*, Economica, Paris, 1992, p. 82-84.

(9) J. Chagniot, *Guerre et société à l'époque moderne*, PUF, coll. « Nouvelle Cléo », Paris, 2001, p. 291. Il remarque également que cette contre-révolution militaire n'est évoquée qu'en note par G. Parker, qui n'en donne d'ailleurs qu'une interprétation purement négative.

dans son article sur la guerre de Trente Ans, que les innovations tactiques et technologiques accrurent de manière très significative la capacité défensive de l'infanterie. À tel point, d'ailleurs, que l'on aboutit à un véritable blocage tactique. Dès lors, la réponse à l'impasse constatée sur le champ de bataille fut « *d'encourager la cavalerie à chercher à contourner le front de l'infanterie dans le but de la prendre par le flanc ou sur ses arrières* ». C'est donc essentiellement par des opérations sur les ailes des armées, habituellement dévolues à la cavalerie, que se gagnaient les batailles⁽¹⁰⁾. Peut-être pourrait-on encore distinguer une troisième tendance. En effet, Jean Bérenger affirme que la cavalerie, « *chargée d'enlever la décision, demeurera au moins jusqu'en 1660, la reine des batailles, l'infanterie, moins mobile, conservant un rôle défensif* »⁽¹¹⁾. Perspective semblable pour Éric Muraise. Selon lui, c'est avec Turenne et Condé que s'affirme l'évolution de la tactique du champ de bataille amorcée par Gustave-Adolphe ; l'infanterie prend alors le pas sur la cavalerie lourde⁽¹²⁾. Il semble donc, pour ces auteurs, que la cavalerie ait conservé une réelle importance, un poids effectif dans les combats, jusque dans les années 1660 pour l'un et 1640 pour l'autre. Après quoi, elle aurait cédé la prééminence à l'infanterie. La nuance est donc certaine avec la perception de Jean Chagniot, pour qui c'est justement à partir de 1640-1660 que la tendance s'inversa brusquement en faveur des troupes montées. À ce débat d'historiens fait écho une autre confrontation. Confrontation qui nous conduit à tisser un lien entre les deux bornes chronologiques du sujet, puisqu'elle repose sur la divergence des points de vue de Machiavel et du comte de Guibert. Le premier, qui rédige son *Art de la guerre* au début du XVI^e siècle, pose sur la cavalerie un regard sans ambiguïté. Tant que les hommes de guerre avaient perdu les règles qui permettent de former une solide infanterie, la cavalerie a pu s'imposer. Mais ces temps sont terminés. Dès lors, il ne fait plus aucun doute que le règne de la cavalerie touche à sa fin. Elle ne peut servir désormais qu'à effectuer des reconnaissances, harceler l'ennemi. Dans les batailles rangées, elle perd toute efficacité et « *ne peut rendre de véritables services, elle n'est utile que pour poursuivre les fuyards* »⁽¹³⁾. Guibert, sans conteste l'un des principaux écrivains militaires du XVIII^e siècle, nous livre, dans l'*Essai général de tactique*, une prose qui contraste sensiblement avec celle du Florentin. C'est en effet la cavalerie, affirme-t-il, qui « *souvent décide des combats et qui complète souvent les succès* »⁽¹⁴⁾. Cette arme n'est donc pas écartée du champ de bataille, car elle « *n'a de force et d'action qu'autant qu'elle est en bataille* », elle « *n'est propre qu'à l'action de choc* ». Non seulement la cavalerie a sa place sur le champ de bataille, mais encore il considère qu'elle était jusque-là sous-employée. Il importe donc d'apprendre à exploiter au mieux ses capacités et de lui redonner le rôle qui lui convient. Cette volonté reflète une vision dynamique de l'arme équestre, fondée sur la conviction qu'elle demeure une arme d'avenir et de décision pour qui saura l'utiliser. Ces réflexions trouvent d'ailleurs un écho dans un autre écrit, réglementaire celui-là, de la même période. Le règlement de la cavalerie autrichienne de 1769 affirmait ainsi que

(10) D.A., Parrott, « Strategy and tactics in the thirty Years' War », in *The Military Revolution Debate: Readings on the military Transformations of Early Modern Europe*, Boulder, Colorado, 1995, p. 236-237.

(11) Bérenger, J., *Turenne*, Fayard, Paris, 1987, p. 518.

(12) Muraise, E., *Introduction à l'histoire militaire*, Lavauzelle, Paris, 1964, p. 266

(13) Machiavel, *Œuvres complètes*, La Pléiade, Gallimard, 1954, p. 763.

(14) Comte de Guibert, *Stratégiques*, édition réalisée par Jean-Paul Charnay, éd. de L'Herne, Paris, 1977, p. 282.

« le gain de la bataille dépend en général de la première attaque de cavalerie et du moment propice où elle se produit »⁽¹⁵⁾. Voilà qui confirme que, décidément, l'appréhension du rôle de la cavalerie et de son histoire n'est pas chose aisée. La double mise en perspective à laquelle nous venons de nous livrer pose évidemment plus de problèmes qu'elle n'en résout. Le déclin de la cavalerie est-il effectif dès le début du XVI^e siècle ? Pourrait-on au contraire émettre l'hypothèse que l'arme équestre conserva une relative importance, voire prédominance, tout au long de la période, ou tout au moins jusque dans les années 1660 ? Il paraît de toutes les façons nécessaire de s'éloigner d'une vision trop polarisée autour d'une confrontation dans laquelle la thèse du déclin n'aurait d'autre alternative que celle d'une cavalerie qui préserve, même relativement, sa prééminence. La question serait peut-être finalement moins de savoir si le déclin de la cavalerie est absolu que de se demander comment mesurer la place, le rôle qui lui revienne effectivement sur les champs de bataille et d'en appréhender l'évolution. Dans cette perspective, l'étude de la charge pourrait alors se révéler essentielle.

Tentative de définition de la charge de cavalerie

Qu'est-ce qu'une charge de cavalerie ? Adressons-nous à une référence de la langue française. *Le Robert* la définit brièvement comme une « *Attaque impétueuse d'une troupe*⁽¹⁶⁾ ». Le *Larousse* est un peu plus disert : la charge est « *le mode d'attaque d'une troupe, particulièrement de la cavalerie, qui se jetait sur une autre pour la combattre à l'arme blanche* »⁽¹⁷⁾. Il est également possible de se tourner vers des ouvrages plus spécialisés. Le général Bardin, avant de se lancer dans une longue exposition sur l'historique de la charge, souligne que les charges de cavalerie sont une sorte de charge impulsive⁽¹⁸⁾. Pour le comte de Chesnel, le mot charge désigne « *le choc de deux troupes, comme par exemple la charge de cavalerie, laquelle s'exécute de quatre manières : en ligne parallèle et en ligne oblique contre la cavalerie, en échelon et en colonne contre l'infanterie* »⁽¹⁹⁾. Enfin, le *Nouveau dictionnaire militaire* définit, lui, la charge comme une « *attaque impétueuse pour déloger l'ennemi des positions qu'il occupe. Se dit surtout des attaques de la cavalerie* »⁽²⁰⁾. Ces différents ouvrages couvrent une période assez large, ils sont en outre de natures différentes. Il n'en reste pas moins possible de distinguer quelques éléments communs dans ces définitions. Effectuons tout d'abord un rapide relevé grammatical. Un substantif : « le choc », un verbe d'action : « jetait » et des adjectifs : « impétueuse » (qui revient à deux reprises), « impulsive » ; autant de termes qui nous conduisent à considérer la charge d'un point de vue cinétique, comme un mouvement offensif, un élan vif et violent. Un second trait semble apparaître : ces mouvements d'attaque semblent

(15) Cité par Desbrières, E., (com) et Sautai, M., (cap), *La Cavalerie pendant la Révolution, la crise (1789-94)*, Berger-Levrault, Paris, 1907, p. 77

(16) *Le Petit Robert*, Dictionnaires Le Robert, Paris, 1990.

(17) *Dictionnaire de la langue française*, Larousse, Paris, 1979.

(18) Bardin, (gal. baron), *Dictionnaire de l'armée de terre, par le général baron Bardin*, Coréard, Paris, 1843, p. 1171.

(19) Chesnel, (cte. de), *Encyclopédie militaire et maritime, par le comte de Chesnel, A. le Chevalier*, Paris, 1862-1864, p. 272.

(20) *Nouveau dictionnaire militaire*, par un comité d'officiers de toutes armes, L. Baudouin, Paris, 1892, p. 438

particulièrement propres à la cavalerie. Cette remarque renvoie bien évidemment à ce qui fait la nature même de la cavalerie, le cheval, lequel est doté d'une vitesse et d'un poids supérieurs à celui de l'homme. Il s'agit là d'une vérité essentielle qui va au-delà du truisme. J.F.C. Fuller rappelle en effet que le mouvement est un des éléments primordiaux de la guerre. En conséquence, lorsque « *l'énergie dont dépendaient les mouvements militaires était engendrée par la force musculaire, l'énergie du cheval étant plus grande que celle de l'homme, l'organisation de la tactique était basée sur les possibilités du cheval* »⁽²¹⁾. Cependant, tout mouvement de cavalerie ne peut pas être assimilé à une charge. Commander un face-à-droite à un escadron ne constitue pas une charge. Un autre critère évident, qui éclaire d'ailleurs logiquement le précédent, doit en effet être pris en compte, celui du combat. La charge est un mouvement offensif, qui vise à l'affrontement direct avec l'adversaire. De cette idée limpide, en laquelle d'aucuns verraient une lapalissade, découlent des principes fondamentaux. L'indispensable prise en compte de ce que les sociologues nommeraient l'altérité induit de considérables adaptations comportementales. En termes plus militaires, il paraît ainsi difficile d'envisager de la même manière une charge selon qu'elle est dirigée contre une unité d'infanterie ou contre une unité de cavalerie, et plus encore si les fantassins sont armés d'arcs « *long bow* » ou de fusils modèle 1777. Au terme de ces réflexions, il nous apparaît que produire une définition simple, courte et complète de la charge de cavalerie tient presque de la gageure. Ce défrichage superficiel laisse en fait de nombreuses questions en suspens, et l'on a finalement l'impression d'en avoir fort peu dit. Peut-être cela tient-il au fait que l'essentiel n'est justement pas toujours dit dans ces définitions. Ainsi, lorsqu'on évoque l'histoire de la cavalerie française, un certain nombre de batailles viennent immédiatement à l'esprit : Marignan, Fontenoy, Eylau. Or, ces batailles renvoient à autant de charges, entrées dans la mémoire collective, « *chevauchées ardentes, mêlées furieuses, sacrifices sublimes* », dit la préface de l'ouvrage de Brécard⁽²²⁾. Ne considérer la cavalerie qu'au travers de la charge serait bien évidemment réducteur. Il n'en reste pas moins que l'on ne pourrait comprendre la première si l'on négligeait la seconde, puisque, ainsi que le souligne Guibert, elle est « *l'action de combat de la cavalerie, et par conséquent son mouvement important et décisif* »⁽²³⁾. Un auteur anonyme, contemporain de Guibert, affirmait également que le but principal de la cavalerie est la charge :

Tous les autres objets auxquels elle est employée à la guerre sont des accessoires de celui-là, et doivent par cette raison en être dépendants⁽²⁴⁾.

(21) « *Cette considération resta valable aussi longtemps que la portée et le volume de feu des projectiles demeurèrent faibles et c'est seulement avec l'apparition du fusil que le pouvoir de résistance des cavaleries devint suffisamment fort pour immobiliser les forces de cavalerie. Ce changement, survenu au XIX^e amena la décadence de l'organisation tactique, désormais basée non sur la capacité de se mouvoir mais bien sur celle de frapper.* » J.F.C. Fuller, *L'Influence de l'armement sur l'histoire, des guerres médiévales à la Seconde Guerre mondiale*, Payot, Paris, 1948, p. 29.

(22) Brécard, gal. *La Cavalerie*, Société des éditions militaires, Paris, 1931.

(23) Comte de Guibert, *Stratégiques*, édition réalisée par Jean-Paul Charnay, éd. de L'Herne, Paris, 1977, p. 302.

(24) Petit mémoire anonyme sur l'équitation de la cavalerie, daté du 26 février 1769, SHAT, Mémoires et reconnaissances, 1M 1732, n° 90.

Aux discours des précédents fait écho l'évocation, plus lyrique, du général Dupont :

La première charge ! Minute si longtemps attendue, désirée !... Geste si longuement étudié, voulu, compris !⁽²⁵⁾

La charge est vraiment le moment essentiel, celui vers lequel tend tout l'entraînement du cavalier ; c'est presque une fin en soi. Elle est finalement à la cavalerie ce que le combat est à la guerre, cet instant essentiel, paroxystique, cristallisant, vers quoi tout semble converger. Voilà pourquoi l'analyse de sa morphologie et de ses évolutions pourrait nous apprendre énormément.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

Puisqu'est posée l'utilité d'une analyse en profondeur de la charge de cavalerie, il peut sembler utile, en premier lieu, de déterminer la nature et l'importance du corpus à interroger. Le traitement des sources nécessite cependant un éclairage préalable par la bibliographie.

Bibliographie

L'histoire militaire

Sans bien sûr oublier les grandes références en histoire militaire, nous noterons que la bibliographie récente est marquée par le renouveau de l'« histoire-bataille », lequel s'exprime par exemple, chez les chercheurs anglo-saxons, par le débat autour de la révolution militaire et, en France, dans divers ouvrages⁽²⁶⁾ ainsi que dans les travaux et réflexions du Centre d'études d'histoire de la Défense et de la Commission française d'histoire militaire. Ces lectures permettent de contextualiser et d'entrer dans le sujet en dessinant les grandes lignes de la problématique, ainsi la question de l'éventuel déclin de la cavalerie à partir du XVI^e siècle.

La cavalerie

Les ouvrages récents consacrés à la cavalerie sont peu nombreux ; bien que souvent de grande qualité. Si l'on se tourne en revanche vers la seconde moitié du XIX^e siècle et le début du XX^e, on constate alors la richesse de la bibliothèque de l'École d'application de l'arme blindée-cavalerie. Celle-ci nous offre non seulement un grand nombre de publications portant sur l'histoire de la cavalerie, mais également des cours destinés aux élèves de l'École. Ils sont certes anciens, mais proposent au chercheur contemporain une vision synthétique de l'évolution de la charge, ainsi qu'une approche intéressante des sources que nous aurons à interroger. Nous y trouverons en outre des détails techniques et tactiques réutilisables dans une très large mesure pour l'étude de notre période.

(25) Dupont, M., *Cavaliers d'épopée*, Lavauzelle, 1985, p. 7.

(26) Ainsi l'ouvrage d'Olivier Chaline sur la Montagne Blanche, les travaux d'A. Corvisier, ceux de J.P. Bois et J. Chagniot pour l'époque moderne.

Approches sociales et psychologiques

Enfin, la bibliographie pourrait permettre d'appréhender certains aspects spécifiques du sujet, d'en initier la réflexion. Le renouveau de l'histoire militaire que nous avons déjà mentionné, s'est en effet accompagné d'une ouverture, ou d'un élargissement, sur de nouvelles perspectives : approche sociale des armées, sociologie de la violence. Des travaux comme ceux initiés par Gaston Bouthoul et André Corvisier permettent ainsi d'envisager la question de la charge sous l'angle socio-culturel, du point de vue de la psychologie du combattant. La difficulté réside ici autant dans le fait qu'aucun n'aborde exclusivement la question sous l'angle de la cavalerie que dans des limites chronologiques trop larges ou trop contemporaines⁽²⁷⁾.

Sources

Les témoignages les récits de combat et de guerre

La démarche la plus simple serait sans doute de se tourner du côté des témoignages, récits de batailles et de guerres, rédigés par les acteurs ou les contemporains. Ces récits prennent de multiples apparences. Ils peuvent aussi bien se présenter sous la forme d'œuvres importantes du patrimoine littéraire, comme les *Commentaires* de Monluc, que d'ouvrages de commande d'historiographes royaux ; c'est l'*Histoire de la guerre de 1741*, de Voltaire, ou encore de correspondances d'officiers, telles celles qui sont conservées dans les archives historiques du ministère de la Guerre, à Vincennes. De plus ou moins grande qualité littéraire⁽²⁸⁾, les mémoires et récits de militaires pèsent d'un grand poids dans ces sources. Dès le XVI^e siècle, les guerres d'Italie donnèrent lieu à plusieurs récits et biographies. Et, quelques décennies plus tard, les guerres de religion furent également fécondes en témoignages, certains d'entre eux demeurant d'ailleurs des références : Monluc, déjà cité, mais aussi La Noue ou Brantôme. La tendance se confirme au siècle suivant. Des généraux aux officiers subalternes, de nombreux militaires ont en effet éprouvé le besoin d'écrire leurs souvenirs de la guerre de Trente Ans, de la guerre civile anglaise ou des autres conflits européens. La veine paraît se tarir quelque peu au XVII^e, puisque les récits de guerre semblent passer de mode à partir de la Régence. Il faut enfin noter que les témoignages d'hommes de troupes sont très rares avant la Révolution, mais ils peuvent s'avérer précieux lorsqu'on cherche à percevoir le combat de l'intérieur, à son échelon élémentaire, c'est pourquoi nous ferons sans doute parfois appel à eux. Des témoignages, pour la plupart manuscrits, sont ainsi disponibles au SHAT dans la série des Fonds privés (1K). Nous pourrions alors isoler de ces récits ce qui concerne les charges de cavalerie, sans les couper totalement de ce qui fait sens, c'est dire de la bataille dans son ensemble. Cette opération et l'analyse qui s'en suit sont pertinentes, que le narrateur soit acteur, spectateur ou « victime » de la charge. De telles sources peuvent en effet renseigner l'historien du point de vue des aspects tactiques et techniques, même s'il importe évidemment de

(27) J.P. Bois remarque ainsi que les travaux portant sur l'homme dans la guerre, comme celui de P. Masson pour le XX^e siècle, manquent pour la période qui va de Marignan à Fontenoy.

(28) Tous n'étaient d'ailleurs pas destinés à être publiés, certains hommes de guerre n'écrivaient ainsi que pour la formation de leur descendance mâle. Sirot, par exemple, interrompt ses mémoires à la mort de son fils pour n'en reprendre la rédaction qu'à la naissance de son petit-fils. Cf. J. Chagniot, *Guerre et société à l'époque moderne*, PUF, coll. « Nouvelle Clio », Paris, 2001, p. 317-318.

conserver une distance critique⁽²⁹⁾. Il est possible, non sans difficulté parfois, de reconstruire le schéma tactique. Monluc met ainsi en évidence l'entremêlement de la cavalerie et de l'infanterie durant les guerres de religion, tandis que La Noue nous renseigne sur l'introduction de la charge en escadron, sur les qualités respectives des lanciers et des reîtres. Mais on doit également tenter d'envisager la réalité « vécue » des combats. Et l'on se heurte alors à une nouvelle limite, car « *les acteurs de la guerre étaient eux-mêmes avares de descriptions réalistes. Ils évoquaient en général avec beaucoup de retenue l'acharnement, la peur et la violence dans leurs lettres et leurs mémoires* »⁽³⁰⁾. En outre, comme le remarque Jean-Pierre Bois, les récits de bataille ne permettent guère une entrée uniforme et rigoureusement sérielle. Il reste cependant possible d'éclairer cette perspective, par l'utilisation de quelques outils bien connus de la linguistique, par exemple. Le relevé systématique des adjectifs et des adverbes révèle ainsi les sentiments, les réactions de l'homme au combat⁽³¹⁾. D'une manière générale, l'historien doit pallier le manque d'éléments d'observations objectifs, d'où la nécessité pour lui de recueillir des indices qui vont lui permettre de formuler des hypothèses. Nous sommes bien là dans le domaine de la spéculation et de l'interprétation, dont Laurent Henninger rappelle qu'ils font encore peur aujourd'hui à nombre d'historiens. « *Pourtant, si l'historien n'interprète pas, s'il n'essaie pas de trouver des explications, il ne fait pas son métier* ». ⁽³²⁾ Même si elle peut s'avérer fort enrichissante, la lecture de ces récits et la recherche des passages qui nous concerne nécessitent cependant du temps. Cette remarque paraît sans doute très prosaïque, mais elle peut avoir une certaine importance si l'on considère le nombre important d'ouvrages et manuscrits susceptibles de nous intéresser. Enfin, il est un type de narration qui ne doit peut-être pas être négligé, le récit « pictural », celui des peintres de bataille et des graveurs. En n'oubliant pas, comme le souligne par exemple A. Lavezzi, que de nombreux peintres de bataille n'ont pas suivi l'armée et reconstruisent donc, imaginent, *a posteriori*⁽³³⁾.

Les écrits théoriques

Nous trouvons dans cette catégorie de sources un grand nombre d'ouvrages, consacrés, pour une part, à l'art de la guerre et à la tactique en général et, pour l'autre, exclusivement à la cavalerie. Quelques remarques préliminaires s'imposent. Tout d'abord, et même si cela n'a rien d'une révélation, il nous faut remarquer que les publications sont plus nombreuses au XVII^e siècle, et surtout au XVIII^e, qu'au XVII^e.

(29) « *Le général lui-même donnait souvent deux versions des faits, l'une destinée à être rendue publique, l'autre ayant un caractère confidentiel.* », remarque J. Chagniot, *Guerre et société à l'époque moderne*, PUF, coll. « Nouvelle Cléo », Paris, 2001, p. 304. Même les observateurs les plus qualifiés changeaient parfois de discours avec le temps. Il importe d'ailleurs de savoir si le récit fut rédigé sur le moment, par exemple pendant les quartiers d'hiver, ou à plusieurs années de distance, après que la mémoire avait opéré son hasardeux travail de sélection.

(30) *Ibid.*, p. 303.

(31) J.P. Bois, « L'homme dans la bataille à l'époque moderne », in « *Nouvelle histoire bataille* », *Cahiers du Centre d'études d'histoire de la Défense* n° 9, Vincennes, 1999, p. 135.

(32) J.B. Duroselle, entretien publié dans *Le Monde* du 20 septembre 1994, cité par L. Henninger, « Pour une nouvelle histoire bataille », in « *Nouvelle histoire bataille* », *Cahiers du Centre d'études d'histoire de la Défense*, n° 9, Vincennes, 1999, p. 15.

(33) A. Lavezzi, « Tuer en peinture », in *L'Armée au XVIII^e siècle (1715-1789)*, actes du colloque d'Aix-en-Provence, 1996, Aix, 1999. Voir aussi sur ce sujet L'Art de la guerre. La vision des peintres aux XVII^e et XVIII^e siècles, actes du colloque du CEHD, ADDIM, 1998.

Deuxièmement, ces écrits sont, dans la plus grande partie des cas, le fait d'officiers et d'hommes de guerre. Malheureusement, et cela est également valable pour les récits de guerre, les grands capitaines ont laissé peu de considérations théoriques. Ainsi, les *Rêveries* de Maurice de Saxe ne sont pas destinées à être lues par le public, mais n'ont été écrites qu'à l'intention de son père, l'Électeur de Saxe⁽³⁴⁾. Les auteurs de ces travaux sont donc le plus souvent des officiers dont la carrière militaire eut nettement moins de retentissement que celle de leurs ouvrages. Le *xvi*^e siècle semble donc moins proluxe que les suivants. Est-il pour autant négligeable ? D'une manière générale, il nous faut remarquer qu'il n'existe pour ce siècle que peu de livre traitant exclusivement de la cavalerie ; nous devrions alors nous tourner vers des ouvrages plus généraux. Des écrits comme *Le Rosier des guerres* (1502) ou *L'Arbre des batailles* (vers 1510) livrent encore une vision très traditionnelle, exaltant la chevalerie et le combat individuel médiéval⁽³⁵⁾. Le *xvi*^e siècle s'ouvre en fait véritablement avec l'œuvre marquante de Machiavel, *L'Art de la guerre* (1521), première tentative pour théoriser les bouleversements militaires, sensibles dès la fin du siècle précédent. Mais l'exemple de la France montre que la production militaire du *xvi*^e siècle ne se limite évidemment pas au Florentin. John A. Lynn note par exemple que l'évolution tactique dans l'armée française au *xvi*^e siècle s'accompagne de débats, débats qui s'expriment notamment au travers de nombreux ouvrages théoriques⁽³⁶⁾. En effet, alors même que les larges carrés étaient progressivement abandonnés au profit des petites unités, il y avait encore certains militaires pour prendre position en faveur d'unités massives de 2 000 hommes. Les controverses et les propositions se poursuivirent, et les ouvrages militaires les alimentèrent. Le *xvi*^e siècle tardif vit ainsi paraître un flot de livres faisant étalage d'une grande variété de formations très élaborées. Une nouvelle génération d'ouvrages apparaît dans les premières décennies du *xvii*^e, nourrie de l'apport des réflexions de Maurice d'Orange⁽³⁷⁾ : les *Discours militaires* de Du Praissac (1614), *La Milice française* du sieur de Courbouzon (1615) ou encore *Les Principes de l'art militaire*, de Jean Billon, une des œuvres les plus importantes si l'on considère l'avancement de ses systèmes tactiques et le nombre d'éditions. Hans Delbrück, qui réfléchit sur la genèse de la cavalerie moderne⁽³⁸⁾, utilisa également la plupart de ces auteurs, mais appuya en outre ses travaux sur la *Théorie et pratique de la guerre*, de l'Espagnol Bernardino Mendoza, et sur des ouvrages spécifiquement consacrés à la cavalerie, comme *Le Gouvernement de la cavalerie légère* (1627), de l'Italien George Basta, et *L'Art militaire à cheval* (1616), de l'Allemand Wallhausen. Ces auteurs abordent par exemple la question de la caracole, de la vitesse d'approche de l'escadron, son encadrement et autres problèmes pratiques. Ils participent également à la querelle

(34) J.P. Bois, « Approche historiographique de la tactique à l'époque moderne », in *Revue historique des Armées* n° 2/1997, p. 26.

(35) *Ibid.*, p. 25.

(36) J. A., Lynn, « Tactical Evolution in the French Army, 1560-1660 », in *French Historical Studies*, p. 179.

(37) Attention cependant à ne pas surestimer l'importance des travaux de ce dernier : « *En toute probabilité, les travaux de Maurice eurent un fort impact sur les français précisément parce qu'ils venaient renforcer leur propre développement tactique et offraient des perfectionnements et des améliorations facilement adaptables aux méthodes françaises* ». Lynn, J.A., « Tactical Evolution in the French Army, 1560-1660 », in *French Historical Studies*, p. 180

(38) H. Delbrück, *History of the Art of War*, Vol. IV, *The Dawn of Modern Warfare*, University of Nebraska, Lincoln et Londres, 1990, p. 117-145.

opposant les tenants de la lance à ceux du pistolet, les partisans du lancier à ceux du cuirassier. Il existe bien évidemment d'autres auteurs dans ce XVII^e siècle, mais nous pouvons d'ores et déjà tirer deux leçons de ces remarques. Tout d'abord, il ne faut pas sous-estimer la production d'ouvrages militaires dans les périodes antérieures au XVII^e, pour ne pas risquer d'éluder les principales controverses tactiques de l'époque. Ensuite, il n'en faut pas moins garder vis-à-vis de ces livres un réel sens critique. Ainsi, John Lynn relève, parmi la profusion des ouvrages de la fin du XVI^e, de nombreuses figures et ordres de batailles irréalisables, conçus au mépris de la simplicité et du sens commun, « Tête de flèche » et autres « moulin à vent ». « Cette littérature ne doit pas nous masquer la réalité », prévient-il⁽³⁹⁾. Hans Delbrück garde également une distance très critique vis-à-vis de ses sources, puisqu'il met en exergue les limites de leurs réflexions respectives. D'une manière générale, juge-t-il, « leur diversité et leurs contradictions donnent une vive impression des incertaines investigations de ces professionnels ». « Nous nous trouvons face au cas, pas si rare, d'éminents praticiens qui tentent de saisir par la théorie les problèmes de leur époque, et n'y parviennent pas. Ils ne sont pas encore capables d'exprimer clairement et logiquement les choses qu'ils ont vues et comprises ». Cela est particulièrement vrai pour Basta, excellent cavalier, qui passa quarante ans dans la cavalerie et dont Delbrück souligne pourtant les contradictions et les incohérences. Mais on pourrait également pointer du doigt son adversaire, Wallhausen, qui, en 1616, affirmait avec force la primauté du lancier sur le cuirassier alors même que le premier était déjà presque complètement écarté au profit du second⁽⁴⁰⁾. David Parrot, qui écrit sur la guerre de Trente Ans, en arrive également à la conclusion « qu'il existe un *infranchissable fossé entre la théorie tactique et la réalité perçue des batailles* »⁽⁴¹⁾. De même qu'il y a la bataille et le récit de la bataille, il y aurait donc la guerre et l'art de la guerre, le premier terme étant irréductible au second.

La pensée militaire éclôt véritablement au XVIII^e siècle, affirme Hervé Coutau-Bégarie. Ce siècle est effectivement parcouru par une profonde réflexion sur l'art de la guerre, réflexion d'ailleurs dominée par les auteurs français, qui marquent profondément la pensée tactique de ce temps⁽⁴²⁾. Deux périodes se dégagent particulièrement. Le début du siècle, tout d'abord. Alors que la guerre de Succession d'Espagne consacre le fameux blocage tactique, la période de paix qui s'en suit est propice à une nécessaire remise en cause. Les théoriciens s'efforcent de surmonter les limites du dispositif en ligne. Folard (*Nouvelles Découvertes sur la Guerre dans une dissertation sur Polybe, suivi du Traité sur la colonne*, 1724) propose de former des colonnes, Puységur, lui, (*L'Art de la guerre par principes et par règles*) se fait le

(39) J. A., Lynn, « Tactical Evolution in the French Army, 1560-1660 », in *French Historical Studies*, p. 180.

(40) Il avait d'ailleurs admis lui-même qu'un des plus grands chefs militaires de l'époque, Maurice d'Orange, avait délaissé les lances, qu'il avait hérité de son père, Guillaume I^{er}, sans toutefois pouvoir expliquer pourquoi cela fut fait. Delbrück, *op. cit.*, p. 134.

(41) D.A. Parrott, « Strategy and tactics in the thirty Years' War », in *The Military Revolution Debate: Readings on the Military Transformations of Early Modern Europe*, Boulder, Colorado, 1995, p. 239.

(42) « L'impérialisme de l'intellect français s'étend aussi à la science de la guerre ». H. Coutau-Bégarie, *Traité de stratégie*, Economica, Paris, 1999, p. 178.

défenseur de la ligne pleine⁽⁴³⁾. La seconde grande période de bouillonnement intellectuel débute au milieu du siècle, elle est nourrie des expériences de la guerre de Succession d'Autriche et, surtout, de la guerre de Sept Ans. Ce dernier conflit mit particulièrement en valeur les défaillances de la cavalerie française, face notamment à l'impressionnante cavalerie prussienne. Ces leçons eurent sur les officiers de cavalerie français un impact certain. Nous pouvons envisager ce phénomène en observant par exemple que les dates de parution de la plupart des ouvrages recensés sont postérieures à 1750. Des auteurs devenus des références ont ainsi contribué à ce renouveau : d'Authville, (*Essai sur la cavalerie tant ancienne que moderne*, 1756), Boussanelle (*Commentaires sur la cavalerie*, 1758) ou Drummont de Melfort (*Traité sur la cavalerie*, 1776). D'une manière plus générale, deux évolutions sont remarquables en ce qui concerne les ouvrages militaires consacrés à la cavalerie. D'une part, il nous faut constater que leur nombre s'accroît nettement au xviii^e. Mais, plus encore, il semble que les titres traitant uniquement de l'équitation soient également de plus en plus nombreux. Ce sont par exemple les travaux de Saunier (*L'Art de la cavalerie*, 1756) et de Mottin de la Balme (*Essai sur l'équitation*, 1773). Ces publications traduisent d'ailleurs une réelle préoccupation des officiers français. L'équitation, les évolutions à cheval prennent désormais une importance considérable. À tel point d'ailleurs que plusieurs auteurs, comme Guibert, jugent nécessaire de rappeler qu'un bon cavalier « *ce n'est point un homme exercé à manier son cheval avec grâce et adresse, ce n'est point un écuyer ; c'est un homme robuste, placé à cheval ainsi qu'il doit l'être [...] c'est un homme intrépide à cheval, qui, moins instruit que brave, n'imagine rien d'impossible pour son cheval et pour lui* »⁽⁴⁴⁾.

Les écrits réglementaires

Sous ce terme générique, j'envisage tout d'abord les ordonnances, instructions et autres règlements concernant les exercices, les armes ou les évolutions de la cavalerie. Il faut cependant préciser que tous les différents projets manuscrits qui préparèrent l'élaboration des règlements me semblent au moins aussi importants que ces derniers. J'y joindrais en outre les nombreux mémoires techniques, également manuscrits, envoyés par des officiers parfois fort prolixes. Enfin, il serait sans doute intéressant de considérer les rapports établis par les inspecteurs généraux de la cavalerie, en s'attachant autant aux observations en elles-mêmes qu'à la façon dont ces officiers se représentaient leur mission. Projets de règlement, mémoires et rapports sont très majoritairement conservés au SHAT dans la série des Mémoires et Reconnaissances. On peut cependant en consulter certains dans la série A (correspondances du ministère de la Guerre). Comme pour les ouvrages théoriques, il faut observer un déséquilibre de ces sources en faveur du xviii^e siècle. Eugène Carrias éclaire en partie ce point en remarquant qu'au xviii^e siècle l'habitude de la réglementation prise en ce qui concerne le domaine matériel et administratif commençait à s'étendre à la tactique. Un projet d'instruction concernant la marche d'un

(43) Le maréchal pense qu'il est inutile de garder un ordre sur deux lignes, car c'est se priver de la moitié des effectifs de l'armée. Dans cette optique il propose de combattre en « ligne pleine », c'est-à-dire concentrer toutes les troupes sur une seule ligne, sans intervalle entre les bataillons et les escadrons. Cf. F. Chauviré, « Guillaume Leblond et l'Art de la Guerre », mémoire de maîtrise, Université de Nantes, 1995, p. 171-175.

(44) Comte de Guibert, *Stratégiques*, ouvrage édité par Jean-Paul Charnay, éd. de L'Herne, Paris, 1977, p. 293.

régiment de cavalerie et le service de cette arme en campagne avait ainsi été établi en 1733 et fut inséré par la suite dans une ordonnance. Les instructions données en 1752-53-54 sur les évolutions de la cavalerie firent l'objet de l'ordonnance sur l'exercice de la cavalerie du 21 juin 1755⁽⁴⁵⁾. L'efficacité de cette production réglementaire ne fut sans doute pas évidente puisque E.G. Léonard observait qu'au moment où débutait la guerre de Sept Ans, « *la France n'avait à opposer à la Prusse et à son roi que des demi-projets, réformés à demi appliqués et doctrines tactiques contradictoires* »⁽⁴⁶⁾. Il serait donc intéressant, dans un premier temps, de voir ce que prescrivaient ces ordonnances et instructions quant au combat et à la charge. Restaient-elles évasives ou bien étaient-elles détaillées et pratiques ? Et, dans un second temps, nous pourrions tenter de vérifier dans quelle mesure elles étaient applicables et appliquées ? Avant d'entreprendre un tel travail, évidemment considérable, nous pourrions nous attarder avec profit sur les ordonnances, projets de règlements et autres mémoires techniques afin d'envisager plus précisément leur intérêt. Compte tenu du temps nécessaire pour une telle opération, je n'ai pu visiter chaque carton, seuls quelques-uns l'ont été de manière rigoureuse. L'inventaire, détaillant les titres des documents contenus dans chaque carton, m'a permis d'avoir sur les autres un regard superficiel et de repérer les pièces susceptibles de m'intéresser. Cela ne remplace cependant pas le contact direct avec le document, tant il est vrai qu'une pièce de vingt pages, au titre peu accueillant de prime abord, peut receler en son cœur un court passage ou quelques réflexions fort intéressantes. Les écrits réglementaires ne sont certes pas des relations de batailles ou de combats, et ne permettent, par principe, qu'une perception théorique ; ils concernent d'ailleurs très majoritairement, au moins jusqu'à l'ordonnance de 1777, les points d'organisation, de police et de discipline. Les ordonnances, qu'elles soient en vigueur ou à l'état de projet, les manœuvres, n'en sont pas moins des sources d'informations qu'il ne faut évidemment pas négliger. Elles apportent des informations précises sur la façon dont on pensait que devaient se dérouler les opérations sur le terrain, les commandements et ordres nécessaires pour effectuer une charge. Mais aussi les représentations (le choc, l'utilité de telle ou telle arme, telle manœuvre) et les schémas tactiques alors en vogue chez les officiers et le haut commandement. Les mémoires d'officiers, qui accompagnent dans les archives les minutes d'ordonnances et autres règlements, sont l'indispensable complément de ces derniers. Il s'agit fréquemment en effet d'observations et critiques rédigées à la demande de l'autorité ou spontanément par des officiers réagissant aux nouvelles instructions. Ces mémoires permettent de dépasser le point de vue « institutionnel » exprimé dans les écrits officiels réglementaires et de prendre plus exactement la mesure des inévitables débats et querelles théoriques qui les accompagnent. La question du nombre de rangs de l'escadron est de ce point de vue exemplaire. Elle est récurrente dans la seconde moitié du XVIII^e. Le ministre est harcelé par de nombreux mémoires d'officiers dans lesquels chaque auteur entend apporter sa vérité et y démontre avec rigueur qu'il n'y a qu'une façon de ranger les cavaliers : sur deux rangs pour l'un, sur trois pour l'autre, et davantage encore pour le troisième. La composition et l'organisation de l'escadron (nombre de compagnies, place des officiers) sont d'une manière générale des sujets qui donnèrent lieu à moult controverses et règlements. On peut sans doute émettre des réserves quant à l'intérêt réel de toutes ces disputes.

(45) Eugène Carrias, *La Pensée militaire française*, PUF, Aix-en-Provence, 1960, p. 168.

(46) E.G. Léonard, *L'Armée et ses problèmes au XVIII^e siècle*, Paris, Plon, 1958, p. 156.

Malgré tout, ces questions ne sont pas purement spéculatives. Leur finalité consiste en effet à estimer ce qui sera le plus efficace face à l'ennemi. Le rapport au combat est le principe qui doit guider les réflexions et propositions. Dans une perspective plus générale, William McNeil relève également les vives controverses qui naquirent en France dans la seconde moitié du XVII^e, mais il ne porte pas sur elles un jugement systématiquement négatif puisqu'il affirme que « *Les polémiques engendrées par ces rivalités, [...] présentaient en France le remarquable avantage d'ouvrir la porte aux essais systématiques de nouveau matériel et aussi à de nouvelles tactiques.* »⁽⁴⁷⁾ Ces considérations ne doivent cependant pas masquer le fait que l'on trouve parfois dans ces mémoires d'officiers quelques idées pour le moins originales, dont le rayonnement n'a visiblement pas dépassé la table de travail de leur auteur. Ainsi l'auteur anonyme d'un court mémoire général sur la cavalerie propose un infaillible moyen de rebuter une charge : « *le jeu des drapeaux* », selon lui aussi efficace que la mousqueterie : agiter un drapeau sous les yeux d'un cheval l'effraie, il suffirait donc d'équiper la première ligne des fantassins d'un tel attribut, qu'ils agiteraient avec élan et dynamisme, pour stopper l'élan d'une charge⁽⁴⁸⁾ !

Il existe enfin une autre catégorie de sources qu'il serait sans doute bon d'interroger. Celle qui saurait nous permettre de mesurer l'efficacité des charges d'un point de vue « physiologique », par la constatation de l'impact des armes sur les corps eux-mêmes. Il s'agit donc d'aller un peu plus loin que l'analyse des pertes subies durant les batailles⁽⁴⁹⁾ pour tenter d'évaluer la nature des blessures et l'emplacement du corps où elles sont reçues, par quelles armes elles sont données. Pour Jean-Pierre Bois, qui évoque cette perspective, des documents directs comme les contrôles de troupes et les registres d'admission à l'Hôtel des Invalides s'avèrent très utiles⁽⁵⁰⁾. Nous pourrions peut-être également questionner des documents de la sous-série Ya des archives du ministère de la Guerre sur les hôpitaux militaires⁽⁵¹⁾. Dans le même ordre d'idée, il serait aussi sans doute fort instructif de pouvoir estimer combien de morts sont imputables aux charges.

PROBLÉMATIQUE

L'importance du corpus est donc reconnue. Mais il est également indispensable de donner des cadres au sujet, des limites de nature géographique et chronologique, de l'intégrer dans une réflexion historiographique. Il faut ensuite envisager le questionnement de manière plus précise. Deux démarches complémentaires sont possibles. Tout d'abord une périodisation problématique : il s'agira de déterminer des

(47) « *Des officiers appartenant à des groupes rivaux s'opposaient sur des questions de doctrines concurrentes dont ils se servaient pour briguer dans la hiérarchie militaire. Les conceptions doctrinales contestées par les uns et défendues par les autres ne pouvaient être jugées que par une démonstration sur le terrain de manœuvre et par des tirs au polygone.* », W. McNeil, *op. cit.*, p. 179.

(48) Mémoires et Reconnaissances, 1M 1725, n° 13, « Observations d'un zélé citoyen » (anonyme), 1757, 14 pages.

(49) Analyse qui n'en constitue pas moins, selon Étienne de Durand, un « *critère essentiel* » pour l'écriture de l'histoire bataille. Il regrette d'ailleurs que les pertes aient été peu et mal étudiées dans les relations de bataille. « De quelques difficultés de l'histoire bataille », in « *Nouvelle histoire bataille* », *Cahiers du Centre d'études d'histoire de la Défense*, n° 9, Vincennes, 1999, p. 216.

(50) J.P. Bois, « L'homme dans la bataille à l'époque moderne », in « *Nouvelle histoire bataille* », *Cahiers du Centre d'études d'histoire de la Défense*, n° 9, Vincennes, 1999, p. 135.

(51) Ya127 : États des soldats hospitalisés.

« espaces » chronologiques plus ou moins précis que l'on singularisera par une ou plusieurs problématiques. D'autre part, nous pourrions aborder le sujet par une démarche plus transversale, à travers l'étude de trois aspects de la charge.

Les cadres du sujet

La « nouvelle histoire bataille »

Jean-Pierre Bois rappelait, dans la Revue historique des Armées⁽⁵²⁾, le renouvellement considérable dont fait l'objet l'histoire militaire depuis les années 1960. Les initiateurs de ce renouveau, André Corvisier, André Martel, Gaston Bouthoul⁽⁵³⁾, lui ouvrirent de nouvelles et fructueuses perspectives. Longtemps négligée, rejetée par les *Annales*, « l'histoire-bataille » bénéficie de ce vent nouveau et retrouve, grâce notamment aux travaux de John Keegan⁽⁵⁴⁾, une place essentielle au sein de la discipline. Tout d'abord, l'historiographie est en partie revenue sur le *topos* des batailles indécises et inutiles, affrontements accidentels, aussi sanglants que peu décisifs. L'épreuve de force sur le champ de bataille reste, en effet, le moment où s'établissent les hiérarchies entre les nations⁽⁵⁵⁾. D'autre part, si les batailles sont rares, il ne faut pas pour autant en négliger les implications, les enjeux et les conséquences – c'est l'événement-matrice de Le Roy Ladurie. La bataille du Kahlenberg, qui sauve Vienne en 1683, « règle pour plus d'un siècle le sort de la puissance ottomane ». De la même manière, aussi indécise fut-elle du point de vue tactique, Malplaquet n'en évita pas moins à Louis XIV une invasion dont les suites eussent pu décider du sort de la guerre ; et le sursis qu'elle apporta rendit possible la victoire de Denain. La bataille est également le reflet, la cristallisation, des pratiques militaires d'une époque. Comme le souligne Étienne de Durand, c'est « le moment décisif autour duquel s'organisent toutes les activités qu'elle [l'histoire militaire] étudie »⁽⁵⁶⁾. Mais elle renvoie aussi à l'individu, et aux dimensions essentielles de celui-ci. À des dimensions aussi simples que le courage, la mort, l'acte de tuer⁽⁵⁷⁾. Car le combat est bien au cœur de la guerre, et c'est là un aspect fondamental que, selon Laurent Henninger, l'histoire militaire française aurait encore parfois tendance à négliger⁽⁵⁸⁾. C'est donc une approche multiscale axée sur la

(52) « Approche historiographique de la tactique à l'époque moderne », in *Revue historique des Armées*, n° 2, 1997, p. 23-30.

(53) Il faut sans doute également mentionner le travail précurseur de Duby dans son excellent *Dimanche de Bouvines*.

(54) John Keegan, *The Face of Battle*, Jonathan Cape, Londres, 1976 ; édition française, *Anatomie de la bataille*, Robert Laffont, Paris, 1993.

(55) Jean-Pierre Bois, « La bataille, de Condé à Saxe ; essai de réflexion sur le concept de la bataille dans la guerre moderne », in *Revue internationale d'histoire militaire*, n° 78, 2000, p. 63.

(56) « De quelques difficultés de l'histoire militaire », *Cahiers du Centre d'études d'histoire de la Défense*, n° 9, p. 192.

(57) J.-P. Bois, « Plaidoyer pour une histoire tactique de la guerre au XVIII^e siècle », in *L'Armée au XVIII^e siècle*, colloque d'Aix-en-Provence, 1996, Aix, 1999.

(58) « *L'histoire militaire française est en effet à l'heure actuelle dans une situation de « sablier » : on oublie ainsi le cœur de son objet au profit de l'amont et de l'aval du combat proprement dit. [...] il convient de corriger cette tendance à étudier les institutions militaires hors de toute pratique de la guerre : l'accent devrait ainsi être mis à égalité sur l'étude de l'organisation et de la composition des forces, et sur la stratégie, la tactique et la conduite des opérations au combat* ». L. Henninger, op. cit., p. 13.

tactique – c'est-à-dire, outre la tactique proprement dite, la « microtactique »⁽⁵⁹⁾, la technique et le vécu du combattant – qui, sans doute, conviendrait le mieux pour étudier et comprendre la bataille. Il s'agirait en somme, selon les mots de Jean-Pierre Bois, de réconcilier « l'affectif » et le « technique »⁽⁶⁰⁾.

Le cadre chronologique : De Bayard à Seydlitz

Cette étude nous amènera donc à parcourir une période qui court de la fin du Moyen Âge jusqu'à la veille de la Révolution. Il est permis de s'interroger sur la pertinence d'un tel découpage. Peut-être aurait-on pu le formaliser d'une autre manière, en y intégrant par exemple les guerres de la Révolution et de l'Empire ? L'importance des sources à traiter pèse, il est vrai, d'un certain poids dans ce découpage. Mais il faut également prendre en compte un argument de nature plus « qualitative ». Des innovations techniques et tactiques, dont les prémices sont perceptibles dans les dernières décennies de l'Ancien Régime, comme l'emploi de tirailleurs, l'introduction des divisions et la création d'une véritable artillerie de campagne vont, à partir de 1792, s'associer à une nouvelle et considérable croissance des effectifs. L'ensemble produit des effets tels que l'on peut considérer qu'un nouveau seuil fut alors franchi dans l'art de la guerre. C'est donc à une « révolution militaire » d'une tout autre nature que l'on fait référence lorsqu'on aborde la période qui s'ouvre avec Valmy⁽⁶¹⁾. Deux grands noms de la cavalerie, qui établissent, au-delà des bouleversements de l'Europe moderne, comme un lien entre les siècles, peuvent incarner et rendre plus humaines ces « bornes » chronologiques. L'un est Français, Bayard (1476-1524), et l'autre Prussien, Seydlitz (1721-1773). Ces deux personnages sont tout d'abord deux grandes figures de cavaliers, au panache et à l'audace unanimement reconnues par leurs contemporains. La réputation du premier, Pierre Terrail, seigneur de Bayard, n'est évidemment plus à faire. L'imagerie d'Épinal retiendra de lui la défense du pont du Garigliano et l'adoubement, au soir de Marignan, du jeune roi François I^{er}. Bayard est donc sans nul doute l'un des plus célèbres capitaines de son temps. Certes, mais l'on aurait alors également pu choisir Gaston de Foix, lui aussi grand capitaine et cavalier. Cependant Bayard, plus encore que Gaston de Foix, représente le paradigme du chevalier. Nous nous trouvons donc face à une situation paradoxale, puisque Bayard, « chevalier sans peur et sans reproche », incarne la forme la plus accomplie d'une idéologie – la chevalerie – qui a justement cessé d'exister dans son expression militaire. On connaît d'ailleurs, symbole de ce paradoxe, la position du Chevalier à l'égard des armes à feu individuelles, qui commençaient alors à s'affirmer sur les champs de bataille : ces nouvelles technologies donnaient désormais à « un manant armé d'un bâton à feu » la possibilité de tirer sur un gentilhomme « qu'à deux pas il n'eût osé regarder en face ». Cruauté du destin ou avancée inexorable de l'art militaire, l'histoire retint aussi que c'est un arquebusier qui le blessa mortellement après

(59) E. de Durand commente ainsi l'approche de Keegan dans *L'Anatomie de la bataille* : « Saisi dans son horizon individuel, le soldat est en même temps une sorte d'atome sur lequel s'agrègent les connaissances générales de l'auteur relatives à la bataille et à l'époque : le « micro-tactique » produit ainsi le tactique. ». *op. cit.*, p. 203.

(60) J.-P. Bois, « L'homme dans la bataille à l'époque moderne », in *Cahiers du Centre d'études d'histoire de la Défense*, n° 9, p. 132.

(61) « Ce sont les dimensions de la guerre qui se trouvent dès lors transformées, et si complètement que l'on peut dire qu'une autre révolution militaire est survenue ». G. Parker, *La Révolution militaire ; la guerre et l'essor de l'Occident, 1500-1800*, Gallimard, Paris, 1993, p. 184-185.

Romagnano. Au-delà de Marignan, en effet, Bayard est d'abord l'homme des guerres d'Italie. Cette période représente une charnière du point de vue de l'art de la guerre, qui évolue alors de manière considérable ; ce sont les débuts de la révolution militaire évoquée par Parker⁽⁶²⁾. Il nous appartiendra d'observer dans quelle mesure ce phénomène global influe sur la doctrine d'emploi de la cavalerie. Delbrück affirmait que le roi de Prusse était le général qui avait réussi à tirer la quintessence du système de guerre pré-révolutionnaire, pré-divisionnaire. Il avait hérité de son père une infanterie très performante, bien organisée et disciplinée. Mais il en allait tout autrement de la cavalerie. Il dut ainsi constater après Mollwitz que sa cavalerie était nettement surclassée par celle des Autrichiens⁽⁶³⁾. Il entreprit alors de la relever et de lui insuffler un nouvel esprit. Seydlitz, qui fut avec Ziethen, mais celui-ci pour la cavalerie légère, le meilleur cavalier de Frédéric, su être l'instrument de cette réforme. Il faisait du choc l'élément principal du succès de la charge, et des cuirassiers l'arme de la décision :

Quand le grand mur frappe soudainement et impétueusement l'ennemi, il n'est pas possible d'offrir de résistance⁽⁶⁴⁾.

Ce général au caractère trempé, pour qui la cavalerie ne gagnait pas les batailles avec le sabre mais avec la cravache, s'est illustré par son courage dans l'action et sa clairvoyance dans le commandement⁽⁶⁵⁾. Dominique Venner nous le décrit ainsi à Rossbach⁽⁶⁶⁾, fumant paisiblement sa pipe devant ses 38 escadrons, impassible face à la superbe et vaste caracole des 52 escadrons français jusqu'au moment où, d'un geste, il déclenche la charge décisive⁽⁶⁷⁾. Il put donc forger un outil qui répondait aux vues de son prince et fit de la cavalerie prussienne, de l'avis de nombreux auteurs, la meilleure de son époque⁽⁶⁸⁾.

Le cadre géographique

Les limites peuvent enfin être géographiques. Sans doute la France, ses auteurs, son armée, seront privilégiés, mais d'autres théâtres, des auteurs d'autres nationalités doivent absolument être pris en compte. Notre propos s'enrichira et se nourrira de ces apports indispensables : comment, par exemple, envisager le premier tiers du XVII^e siècle sans s'intéresser au modèle suédois, à la cavalerie de Gustave-Adolphe ? Il faudra donc également s'intéresser aux grands théâtres d'opération de l'époque,

(62) : « En 1494-95, Charles VIII se précipite en Italie avec 18 000 hommes et un matériel de siège de 40 canons. Même les contemporains comprirent qu'un nouveau départ était donné à la conduite de la guerre ». G. Parker, *La Révolution militaire ; la guerre et l'essor de l'Occident, 1500-1800*, Gallimard, Paris, 1993, p. 36.

(63) « *It [cavalry] was completely overwhelmed and driven from the battlefield by the Austrian cavalry* », H. Delbrück, *History of the Art of War*, Vol. III, University of Nebraska Press, Lincoln and London, 1990, p. 281.

(64) *Ibid.*, p. 281.

(65) « *Cependant très peu de généraux comme Cromwell, Eugène et Seydlitz, manœuvraient et engageaient leurs forces montées au bon endroit pour produire un effet décisif.* » G. Bodinier, article « Cavalerie », *Dictionnaire d'art et d'histoire militaires*, p. 157.

(66) Bataille durant laquelle il fut d'ailleurs blessé, comme à Kunersdorf.

(67) Venner, D., *Les Armes de combat individuelles*, Jacques Grancher, Paris, 1976, p. 118.

(68) « *Et la plupart des batailles gagnées par Frédéric l'ont été grâce à l'action de sa cavalerie* ». M. Dugué Mac Carthy, *La Cavalerie au temps des chevaux*, p. 116.

les Flandres, les Allemagnes, l'Italie du Nord. À des cavaleries auxquelles on prête peut-être généralement moins d'attention : celle de Cromwell, de l'Espagne⁽⁶⁹⁾. Nous nous en tiendrons donc vraisemblablement à des délimitations assez larges. Mais il n'en reste pas moins possible de distinguer certains espaces. Ainsi, sans pour autant les exclure de manière systématique, il serait sans doute pertinent de tracer une ligne séparant les régions ayant adopté la tactique de l'affrontement frontal direct et celles qui conservèrent la méthode, bien plus indirecte, de l'esquive et de l'attaque à distance, tels les peuples de la steppe, ainsi que ceux du Proche et du Moyen-Orient. Il s'agit là bien sûr d'une référence à ce « modèle occidental de la guerre », proposé par Victor Davis Hanson. Élaboré initialement à partir de l'étude des combats d'infanterie de la Grèce ancienne, il reste signifiant pour la cavalerie. Laurent Henninger remarque ainsi que l'apparition de la tactique de la chevalerie médiévale d'Occident lui correspondait merveilleusement bien⁽⁷⁰⁾. À l'inverse, dans les espaces où règne le second modèle, se rencontre une cavalerie qui se distingue de sa rivale par l'importance accordée aux archers, par la légèreté de son équipement, sa vitesse et sa mobilité⁽⁷¹⁾. La confrontation directe de ces deux modèles fut parfois source de désarroi pour les combattants, ainsi que les croisés purent en faire l'expérience en Orient. Ces derniers avaient face à eux des ennemis perpétuant une tradition fort différente et pour laquelle il n'y avait nulle honte à fuir ni à manœuvrer de manière à éviter le choc frontal. Nous privilégierons donc l'espace dans lequel est né et s'est épanoui ce « modèle occidental de la guerre », sans pour autant, bien sûr, négliger l'influence des peuples steppiques et orientaux sur la morphologie de la charge. Enfin, nous pourrions établir des différences entre les zones fortement marquées par l'empreinte de la trace italienne, celles où ce système de fortification est moins présent, et enfin les régions de frontières. Geoffrey Parker constate en effet que, dans les premières zones, les batailles étaient peu recherchées. À l'inverse, dans les autres, elles étaient à la fois plus fréquentes et plus importantes. Et cette première remarque le conduit à une seconde, relative à la place de la cavalerie :

Il est vrai aussi que, là où les bastions étaient absents et les batailles plus fréquentes, la cavalerie était plus prééminente.

(69) G. Parker, spécialiste de l'armée espagnole, regrette ainsi que l'on accorde qu'une place très secondaire à cette cavalerie : « *Dans les batailles, comme à Gamblou en 1578, leur intervention [des cavaliers espagnols] était décisive. La cavalerie était aussi terrible que les tercios.* » « The Military Revolution, a Myth ? », in *The Military Revolution Debate*, op. cit., p. 38.

(70) « *Préférence nette, voire absolue pour le choc frontal et la bataille décisive, volonté d'obtenir un résultat tranché dans des délais de temps réduits, volonté également de bien marquer une séparation nette entre l'ami et l'ennemi, le temps de la guerre et celui de la paix.* » L. Henninger, « Une conséquence de la guerre de Trente Ans en Europe centrale et Balkanique : le renouveau de la cavalerie dans les armées occidentales », *Nouveaux regards sur la guerre de Trente Ans*, Centre d'études d'histoire de la Défense, ADDIM, 1998, p. 94.

(71) « *Le Mongol, comme le Hun, atteignait son objectif à une distance de 200-400 mètres.* » Bérenger, J., « L'influence des peuples des steppes sur la conception européenne de la guerre de mouvement et l'emploi de la cavalerie », 49, *RIHM*, 1980, p. 35. Il serait toutefois erroné de penser que les peuples steppiques et orientaux ne possédaient qu'une cavalerie légère. Les Arabes qui se lancèrent à la conquête du Proche-Orient au VII^e siècle s'étaient dotés de véritables cataphractaires, aptes à la charge et au corps à corps. De la même manière, à Liegnitz, en 1241, les Mongols de Baïtar Khân possédaient une grosse cavalerie qui chargea au sabre la cavalerie chrétienne, « *enfonçant et découpant tout, au milieu de hurlements d'enfer.* » *Ibid.*, p. 34-35.

Ces aires se localisent sur les frontières de l'Europe des steppes, par exemple, avec les cosaques et les estradiots ou, durant les guerres civiles en Allemagne et en Angleterre, avec les furieuses charges de Pappenheim, du prince Ruppert ou des *Ironsides* de Cromwell⁽⁷²⁾.

Périodisation problématique

La présente étude couvre trois siècles : les ^{xv}e, ^{xvii}e et ^{xviii}e. L'organisation de cette partie reposera également sur une structure ternaire. Mais les limites de chaque période devront être justifiées par une problématique, une ou plusieurs questions qui fonderont son originalité et la distingueront des autres.

Des guerres d'Italie jusqu'au début du ^{xvii}e

Même si elle est souvent moins étudiée, la période qui va de la fin du ^{xv}e à la fin du ^{xvi}e/début du ^{xvii}e ne doit pas être négligée. Elle constitue une période charnière dans le développement de la cavalerie, le moment particulièrement sensible et difficile à saisir où, selon l'expression de Hans Delbrück, la chevalerie devient cavalerie. Comment la charge de cavalerie nous renseigne-t-elle tout d'abord sur la « mort » de la chevalerie ? C'est-à-dire, principalement, comment appréhender la confrontation entre les chevaliers et l'infanterie renaissante. Équipés de leurs lourds harnois blancs, de leurs lances, les premiers s'opposent désormais à des unités compactes, équipées en partie d'armes à feu individuelles dont l'efficacité ne cesse de croître, et contre lesquelles les armures de plus en plus pesantes des chevaliers semblent engagées dans une course vaine⁽⁷³⁾. À Pavie, par exemple, les balles de deux onces des arquebusiers du marquis de Pescaire, que ce dernier avait mêlés aux cavaliers, percent les meilleures armures des chevaliers français⁽⁷⁴⁾. Dès la fin du ^{xv}e siècle d'ailleurs, le « grand duc d'Occident » avait pu mesurer à ses dépens l'efficacité nouvelle de l'infanterie suisse, ces massifs et terribles carrés qui le terrassèrent à Grandson et Morat⁽⁷⁵⁾. Mais, d'autre part, quelle est cette cavalerie qui succède aux chevaliers ? Dans quelle mesure est-elle l'héritière des chevaliers, quelle est la part d'innovation⁽⁷⁶⁾ ? Ces questions renvoient directement à la nature de la cavalerie et à sa capacité à mener une charge. On pense ici bien sûr à la différenciation qui semble s'affirmer au ^{xvi}e siècle entre une cavalerie lourde, la « gendarmerie » française, et une cavalerie légère à l'équipement et aux missions très différentes⁽⁷⁷⁾.

(72) G. Parker, « The Military Revolution, a Myth ? », p. 343-344, in Rogers, C.J. (dir.), *The Military Revolution Debate*, Boulder, 1995.

(73) « Au ^{xv}e, le harnois blanc comprend 100 pièces d'acier ; il pèse 42 kg en joute et 88 en guerre, armure du cheval comprise. Malgré cela, l'arbalète peut encore le fausser et l'arquebuse le percer. » E. Muraise, *Introduction à l'histoire militaire*, op. cit., p. 81.

(74) H. de Weck, *La Cavalerie à travers les âges*, Edita S.A., 1980, p. 35. À Pavie, l'arquebuse, perfectionnée par l'adoption du bassinet et du serpentín porte-mèche, permet également un tir plus rapide.

(75) « La gendarmerie ne peut rien contre cette muraille de piques [...] et sous les décharges incessantes des arbalètes ou des arquebuses exécutant leurs tirs au commandement sous la protection des piquiers ». M. Dugué Mac Carthy, *La Cavalerie au temps des chevaux*, op. cit., p. 69.

(76) Delbrück encore note à ce propos que « Les escadrons montés de pistoliers ne se substituèrent pas purement et simplement aux chevaliers et à leurs auxiliaires, mais les deux méthodes de combat coexistèrent, se confrontèrent l'une à l'autre, à la fois pratiquement et théoriquement. » op. cit., p. 126.

(77) « Dans la première moitié du ^{xvi}e siècle se développe et se renforce la dichotomie entre une cavalerie légère, qui adopte les nouvelles armes à feu, et celle des gens d'armes, lourdement équipés et agissant par le choc et la charge à l'ancienne mode. » Dugué Mac Carthy, *La Cavalerie au temps des chevaux*, p. 70.

Pour cette dernière catégorie de cavaliers se pose particulièrement la question de sa capacité à mener une charge. Plus précisément, ne faut-il la voir que comme une cavalerie d'escarmouche et de reconnaissance, alors même qu'Éric Muraise remarque que, dès 1554, le succès de la compagnie de cheveu-légers de Tavannes à Renet montre qu'il est tout à fait inutile d'être cuirassé du harnois blanc pour charger aussi efficacement que la gendarmerie⁽⁷⁸⁾. Les contemporains n'ont pas pu ne pas tirer les leçons des évolutions de l'armement. La cavalerie s'est efforcée de les intégrer, et la fameuse caracole put apparaître comme une réponse au développement croissant du facteur feu. L'étude de cette tactique nouvelle, du fait de la considérable rupture qu'elle implique au niveau de la morphologie de la charge, nous paraît bien entendu indispensable. L'arme blanche intervenait-elle, et à quel moment ? Comment mesurer l'efficacité réelle de la caracole, ou tout du moins ses limites ? Certains auteurs soulignent ainsi qu'il n'est pas aisé de tirer – et de recharger – dans de telles conditions⁽⁷⁹⁾. Cette dialectique héritage/innovation implique encore, bien évidemment, un certain nombre de questionnements, qui n'ont d'ailleurs pas échappé aux contemporains. Pendant le Moyen Âge la chevalerie chargeait en haie et se rangeait le plus souvent devant les piétons, ou du moins agissait-elle indépendamment d'eux. Quelle place est donc maintenant attribuée à la cavalerie sur le champ de bataille, et quels types de formations adoptent les unités modernes ? On a ainsi souvent observé lors des guerres de Religion que les différentes armes tendaient à se mélanger⁽⁸⁰⁾. Henri IV, notamment, soutenait sa cavalerie en intercalant des compagnies de mousquetaires entre les escadrons⁽⁸¹⁾. Une telle pratique, qui se perpétua jusqu'à la guerre de Trente Ans, ne pouvait qu'avoir d'importantes répercussions sur la manière de conduire une charge.

De Gustave Adolphe jusqu'à la fin de la guerre de Succession d'Espagne

C'est la période du renouveau. Simon Adams affirme cette renaissance, observable selon lui dans les années 1630-1640⁽⁸²⁾. Témoin de ce renouveau, la guerre de Trente Ans, durant laquelle la proportion de chevaux s'est accrue de manière importante. À Lützen, la moitié des 16 000 hommes de Wallenstein et un tiers des 19 000 hommes de Gustave Adolphe étaient des cavaliers. Des proportions similaires sont observées à Nördlingen. Le roi de Suède en est généralement considéré comme l'initiateur⁽⁸³⁾. C'est donc bien un véritable tournant qui semble s'offrir au regard de

(78) Muraise, E., *Introduction à l'histoire militaire*, Lavauzelle, 1964, p. 262.

(79) « *Dans la pratique, le rechargement du pistolet ne devait pas être une mince affaire* ». D. Venner, *Les Armes de combat individuelles*, op. cit., p. 105. Voir aussi Dugué Mac Carthy, *La Cavalerie française et son harnachement*, Maloine, Paris, 1985, p. 103.

(80) « *Le combat se présente comme un choc frontal, cavalerie et infanterie entremêlées se gênant sans pouvoir se soutenir*. » J.-P. Bois, *Les Guerres en Europe*, Belin, Paris, 1993, p. 51.

(81) « *Henri IV à Coutras contribua à discréditer la gendarmerie en intercalant des pelotons d'infanterie de 4 hommes de profondeur sur 5 de front entre les escadrons* ». Carrion-Nisas, *Essai sur l'histoire générale de l'art militaire*, Paris, Delaunay, 1824, tome II, p. 217.

(82) S. Adams, « *Tactics or Politics? The 'Military Revolution' and the Hapsburg Hegemony, 1525-1648* », in *The Military Revolution Debate*, Boulder, 1995, p. 259.

(83) À ce propos, les travaux de J.A. Lynn conduiraient à nuancer quelque peu le caractère véritablement novateur des réformes suédoises. Dans son article sur l'évolution de la tactique des armées françaises entre 1560 et 1660, il affirme ainsi que, si les cavaliers d'Henri IV, à Coutras et Ivry, utilisèrent d'abord leur arme à feu, ils chargèrent ensuite à l'arme blanche et au galop. Ainsi, vers 1600, les Français étaient déjà sur la voie des tactiques préconisées par Gustave Adolphe, un quart de siècle plus tard. « *Tactical Evolution in the French Army* », in *French Historical Studies*, XIV, 1985, p. 183

l'historien. Mais peut-on alors imaginer que la transformation fut systématique et immédiate, changeant ainsi radicalement la morphologie de la charge ? Une double problématique s'impose donc. Peut-on, tout d'abord, affirmer avec certitude que la charge telle que la concevait Gustave écartait absolument l'usage de l'arme à feu. Et, si tel était bien le cas, cette dernière fut-elle aussitôt abandonnée par tous les autres généraux, unanimement convaincus de son inanité ? Le second questionnement se fait l'écho du précédent : la charge au galop, apparemment réintroduite par Gustave, s'est-elle définitivement imposée dans toutes les cavaleries européennes ? Gustave Adolphe serait aussi à l'origine d'une importante transformation intervenant au niveau de l'économie de la bataille, c'est-à-dire les « lois » qui régissent la doctrine d'emploi de la cavalerie, et principalement le moment où elle est engagée, le but de cette intervention. Auparavant, l'infanterie affrontait en général l'infanterie, et la cavalerie la cavalerie ; ce n'était qu'après avoir défait la cavalerie adverse qu'elle venait prêter main-forte à l'infanterie. Le roi de Suède, nous dit Gilbert Bodinier, combina donc l'action de ses armes au lieu de les engager séparément et « ne fit intervenir la cavalerie qu'au dernier moment pour emporter la décision »⁽⁸⁴⁾. Si donc elle eut bien lieu à cette époque⁽⁸⁵⁾, cette modification essentielle dans la doctrine d'emploi de la cavalerie, qui supposait aussi de la part du général qu'il pensât différemment la bataille, qu'il fût capable de déceler le « moment » décisif, se retrouve-t-elle rapidement dans les armées du temps ? Et peut-on réellement observer dans les batailles qui suivirent l'application de cette nouvelle conception de la cavalerie, envisagée alors comme une arme de décision ?

De 1714 à la Révolution

Il semble, a priori, que l'on ne puisse envisager une réflexion sur l'évolution de la charge au xvii^e de la même manière que pour les périodes précédentes. Les évolutions de la tactique du xvii^e ne paraissent en effet pas aussi spectaculaires, au premier abord, que celles des siècles précédents. Pour l'infanterie, les deux innovations essentielles que furent le fusil et la baïonnette, inventions qui ne paraissent d'ailleurs guère favorables à la cavalerie⁽⁸⁶⁾, datent de la fin du xvii^e siècle. Quant à la cavalerie, il semblerait que l'on ne doive constater aucun véritable bouleversement tactique ou technique. Jean Chagniot note ainsi que les cavaliers sont un peu les laissés-pour-compte dans l'art militaire français du xvii^e. Une première lecture de ce siècle laisse donc penser qu'il sera peut-être plus difficile d'élaborer une problématique basée sur l'éventualité d'une rupture nette, comme ce fut par exemple le cas avec les réformes de Gustave Adolphe au xvii^e. Certaines observations peuvent cependant laisser penser que la morphologie de la charge connut dans cette période de véritables transformations, qu'il convient de ne pas négliger. Ainsi Warnery souligne-t-il la décadence de la cavalerie entre 1600 et 1750, ce qui implique un relatif redressement à partir de cette date. De la même manière, M. Dugué Mac Carthy remarque que l'on assiste pendant la seconde moitié du xvii^e à un effacement progressif de la cavalerie au profit de l'infanterie, sacrée « reine des

(84) G. Bodinier, article « Cavalerie », in *Dictionnaire d'art et d'histoire militaires*, p. 156.

(85) Car P. Contamine remarque, dans *l'Histoire militaire de la France*, vol. 1, p. 322, qu'avant les guerres de Religion le combat consistait en un choc d'infanterie, la décision était recherchée par des charges de cavalerie, le plus souvent effectuée de flanc. Peut-être faut-il donc nuancer le caractère novateur du modèle suédois ?

(86) « *Le fusil et la baïonnette font de l'infanterie l'arme essentielle des armées du xvii^e aux dépens de la cavalerie et de l'artillerie* ». Bois, J.-P., *Les Guerres en Europe, 1494-1792*, Belin, Paris, 1993, p. 246.

batailles », et ce processus, précise-t-il, « *se poursuivra jusqu'au milieu du siècle suivant* ». Certains généraux parvinrent à s'extraire de la routine, mais ils se heurtaient à une telle incompréhension « *qu'aucun changement ne devait intervenir avant le milieu du XVIII^e* »⁽⁸⁷⁾. Hervé de Weck semble cependant discerner une dynamique inverse, puisqu'il affirme que, dès le milieu du XVII^e, le feu commence à l'emporter sur le choc de la cavalerie⁽⁸⁸⁾. Ainsi, à Minden, en 1759, l'artillerie anglo-hanovrienne permet à Brunswick de vaincre la cavalerie française chargeant en muraille. Sans être aussi catégorique, Jean Chagniot remarque également que l'effet destructeur de l'artillerie de campagne, jusque-là assez relatif⁽⁸⁹⁾, augmenta brusquement pendant la guerre de Sept Ans. C'est à Minden, précise-t-il, ainsi qu'à Crefeld, où l'issue de la charge fut identique, que les Français prirent conscience de cette nouvelle donnée⁽⁹⁰⁾. Le milieu du siècle paraît ainsi se détacher. Il se dessine comme une période charnière sur laquelle il importe de faire la lumière. Le questionnement est alors légitime : marque-t-elle une nouvelle étape du déclin de la cavalerie ou bien une relative revalorisation de son rôle, et, surtout, comment la charge, dans son rapport au feu notamment, permet-elle de prendre la mesure du changement ? La cavalerie prussienne se distingue particulièrement à partir de cette époque, au point qu'elle devient pour certains la meilleure d'Europe⁽⁹¹⁾. Frédéric II a su insuffler à la cavalerie un esprit nouveau, basé sur la recherche du choc que produit la charge d'unités compactes formées en « muraille »⁽⁹²⁾. Au contraire, la cavalerie française paraît loin d'être à la hauteur de sa rivale, du moins sur le plan strictement tactique, comme en témoigne sa piètre prestation à Rossbach. Une étude précise de la charge telle qu'elle est réellement pratiquée par ces deux cavaleries devrait refléter, expliquer ce rapport de force ; et peut-être également permettre de prendre la mesure des limites de la charge à la prussienne. La guerre de Sept Ans a d'ailleurs suscité chez les militaires français une douloureuse prise de conscience, laquelle contribua à relancer le bouillonnement d'idées et de propositions que l'on avait pu voir s'exprimer après 1714. Il serait fort étonnant que ces remises en cause ne touchassent pas la cavalerie, étant donné la façon dont elle fut surclassée par celle du roi de Prusse. Nous devrions pouvoir en retrouver les traces dans les écrits officiels et les réflexions des théoriciens.

(87) Dugué Mac Carthy, M., *La Cavalerie française et son harnachement*, op. cit., p. 134.

(88) De Weck, H., op. cit., p. 111.

(89) Commentant la bataille de Plaisance, du 16 juin 1746, voltaire se réjouissait encore de voir que « *le fusil et le canon sont moins meurtriers que ne l'étaient autrefois la pique et l'épée* ». J.-P. Bois, « L'homme dans la bataille à l'époque moderne » in *Nouvelle histoire bataille, Cahiers du Centre d'études d'histoire de la Défense*, n° 9, Vincennes/Paris, ADDIM, 1999, p. 135.

(90) J. Chagniot, *Guerre et société à l'époque moderne*, PUF, coll. « Nouvelle Clio », Paris, 2001, p. 282-83.

(91) « *La cavalerie prussienne, qui s'illustra notamment sous Seydlitz à Rossbach, est devenue la meilleure d'Europe* », G. Bodinier, article « Cavalerie », in Corvisier, A. (sous la direction de), *Dictionnaire d'art et d'histoire militaires*, op. cit., p. 156.

(92) « *Plusieurs fois au cours d'exercices de charge à fond de deux escadrons l'un contre l'autre, des cavaliers furent tués par la violence du choc.* » M. Dugué Mac Carthy, *La Cavalerie au temps des chevaux*, op. cit., p. 116. « *L'escadron était conduit non seulement avec les hommes très étroitement serrés les uns contre les autres, étrier contre étrier ou même genou contre genou, mais en plus, dans le premier échelon, il y avait à peine un intervalle entre les escadrons* », Delbrück, op. cit., p. 345.

PROBLÉMATIQUES TRANSVERSALES

Il serait également possible, sans abandonner tout à fait la perspective chronologique, d'aborder la question sous un angle différent. Peut-être pourrait-on ainsi envisager séparément les différents aspects d'une charge de cavalerie. Trois approches peuvent être distinguées : l'approche technique, ou « micro-tactique » ; l'approche tactique ; l'approche « humaine » (la charge vécue).

Approche technique (microtactique)

1. Armement et équipement

La question de l'armement, aussi bien offensif que défensif, est évidemment essentielle. Considérons, par exemple, les armes offensives. On reconnaît généralement à la cavalerie plusieurs armes : l'arme à feu, le sabre, l'épée, la lance. Elles ne furent bien sûr pas utilisées toutes simultanément. Il conviendra donc de déterminer de quelle manière elles se succédèrent. Ainsi la lance, qui est l'arme symbolique de la charge de chevalerie, ne va pas disparaître immédiatement, la transition est longue – on la voit même d'ailleurs réapparaître au XVII^e siècle⁽⁹³⁾. Cela nous oblige à envisager de manière précise les inconvénients et les avantages de chacune, leur pouvoir destructeur⁽⁹⁴⁾, afin de savoir quels motifs ont pu pousser les contemporains à abandonner l'une pour adopter l'autre. Il est possible pour cela de s'appuyer sur les débats et controverses, peut-être plus nombreux qu'on ne le pense, qui opposèrent les théoriciens et les officiers du temps⁽⁹⁵⁾. Nous pouvons également utiliser, au moins en partie, des « grilles » plus récentes, comme celle de J.F.C. Fuller, qui évalue l'impact d'une arme selon plusieurs critères : portée, pouvoir destructif, précision, volume de feu, facilité de mise en œuvre⁽⁹⁶⁾. Ainsi, on peut considérer que le pistolet présentait plus d'avantages que la lance, en ce que son utilisation nécessitait peut-être moins d'entraînement et que sa portée était plus importante. Mais cette dernière assertion n'a pas de valeur absolue. Wallhausen, au début du XVII^e siècle, considérait par exemple la lance comme une arme offensive et le pistolet seulement comme une arme défensive, du fait de sa faible portée⁽⁹⁷⁾. Il serait bien sûr étonnant de ne pas aborder dans cette partie la question des chevaux. C'est le couple homme-cheval qui « fait » la cavalerie et lui confère la mobilité et la rapidité qui constituent sa force. Car le mouvement est à l'unité tactique ce que la portée est à la puissance de l'arme : l'élément primordial. Tant que l'énergie dont dépendaient les mouvements militaires reposait sur la force musculaire, « l'énergie du cheval étant plus grande que celle de l'homme, l'organisation de la tactique était basée sur les possibilités du cheval »⁽⁹⁸⁾. Tout cela ne relève donc pas de points de

(93) Frédéric II la réintroduit en 1745 ; de Weck, *La Cavalerie à travers les âges*, Edita S.A. ; p. 116. En outre, Montecuccoli serait plutôt favorable, sous certaines conditions, à sa réapparition : *Mémoires de M. de Montécucoli*, p. 239.

(94) Des auteurs comme l'Allemand Schäffer, les Français de Brack et Sparre ont travaillé sur les blessures causées par la lance et son efficacité par rapport au sabre.

(95) Ainsi la polémique entre Basta et Wallhausen au sujet de la lance.

(96) J.F.C. Fuller, *op. cit.*, p. 25-26.

(97) H. Delbrück, *op. cit.*, p. 122.

(98) « Cette considération resta valable aussi longtemps que la portée et le volume de feu des projectiles demeurèrent faibles et c'est seulement avec l'apparition du fusil que le pouvoir de résistance de l'infanterie devint suffisamment fort pour immobiliser les forces de cavalerie. » J.F.C. Fuller, *op. cit.*, p. 29.

détails. Le problème des chevaux fut, par exemple, un des facteurs qui entraîna l'abandon de la lance, puisque l'usage de cette arme, comme l'expliquait le Père Daniel, nécessitait de grands chevaux de bataille que les guerres de Religion avaient rendus difficile à trouver⁽⁹⁹⁾. Il ne peut cependant pas être question d'aborder le sujet à la manière des spécialistes, mais bien plutôt de voir si telle ou telle catégorie de chevaux était plus propre à la charge, d'envisager en quoi les capacités mais aussi les limites de l'animal induisent des avantages et des contraintes. La charge portée par le cheval définit ainsi les possibilités, et plus encore la tactique d'une cavalerie⁽¹⁰⁰⁾. Du cheval, il serait ensuite logique de passer à l'équitation militaire. Une étude de celle-ci, bien sûr non-exhaustive, permettrait de comprendre la façon dont chevaux et cavaliers étaient préparés au combat, ou, plus simplement, quel était le niveau d'exigence que les instructeurs pouvaient attendre d'un cavalier.

2. *L'avance vers l'ennemi*

Une fois les cavaliers armés et équipés, ils se mettent « en marche » pour rejoindre l'ennemi. Mais les choses n'en deviennent pas pour autant plus simples. Il s'agit en effet à ce moment de déterminer à quelle vitesse va avancer la troupe⁽¹⁰¹⁾. Et, plus précisément, le galop est-il toujours préconisé ? Dans le cas d'une réponse affirmative, à partir de quel instant les cavaliers prennent-ils le galop ? Est-il préférable d'attendre le plus longtemps possible ? *L'Encyclopédie* rapporte, par exemple, qu'une troupe de cavalerie résolue à charger doit partir au trot à environ 1 000 pas, après 400 ou 500 pas, prendre le galop et à 100 pas s'abandonner au plus grand galop. Des instructions de Frédéric II pour les hussards prescrivent quant à elles une approche au trot jusqu'à 30 pas de l'ennemi, après quoi les chevaux passent au galop, les cavaliers mettent sabre au clair et chargent avec des cris aigus⁽¹⁰²⁾.

3. *Les techniques de combat*

Et, puisque nous sommes maintenant fort proches de l'ennemi, il importe à présent d'envisager une autre technique, qui nous porte au cœur même de l'acte de guerre : la technique du combat individuel. Le souci du détail doit ici nous guider. Ce qui apparaît de prime abord comme un élément secondaire peut en fait se révéler essentiel aux yeux des spécialistes et théoriciens. Jean Béranger nous rapporte par exemple la querelle qui opposa Folard à Louis de Boussanelle à propos de la position du cavalier sur son cheval⁽¹⁰³⁾. Des gestes, des postures savamment étudiées – il nous appartiendra d'ailleurs de voir si l'étude de ces techniques fut toujours aussi fouillée – peuvent peut-être faire la différence au combat. Comme pour les

(99) Cité par M. Dugué Mac Carthy, *La Cavalerie au temps des chevaux*, op. cit., p. 77

(100) Hervé de Weck, *La Cavalerie à travers les âges*, Edita S.A., 1980, p. 60.

(101) John Keegan estime, par exemple, que les chevaliers français d'Azincourt chargeaient à la vitesse de 20 km/h environ, et les cuirassiers de Waterloo à 35 km/h. *Anatomie de la bataille*, Robert Laffont, Paris, 1993, p. 66 et 121.

(102) R.B. Asprey, *Frédéric le Grand*, Hachette, 1989, p. 346.

(103) Le premier, tirant leçon des guerres en Europe Orientale proposa d'asseoir tous les cavaliers sur leur cheval à l'imitation des Tatares, comme sur un tabouret. Ce à quoi le second répliqua que cette façon de combattre ne pouvait convenir à la cavalerie française. Le cavalier français ne doit pas chercher, à l'instar du Tatar, à s'allonger sur sa monture pour atteindre et frapper l'adversaire, il lui faut au contraire rester droit sur son cheval, les jambes presque tendues. Voir Jean Béranger, « L'influence des peuples de la steppe sur la conception européenne de la guerre de mouvement et l'emploi de la cavalerie (v^e-xvii^e siècles) », in *Revue internationale d'histoire militaire*, 1980, n° 49, p. 40-41.

armes offensives proprement dites, auxquelles cette partie se rattache de manière évidente, il ne faudra donc pas non plus craindre de s'étendre dans la précision et l'analyse pointue.

Approches tactiques

1. L'économie de la charge

Nous abordons ici un point évoqué à propos des innovations de Gustave Adolphe, celui de l'économie de la charge. Voilà donc la première question d'importance à laquelle il nous faudra répondre. Qu'en est-il des règles, des lois qui régissent l'emploi de la cavalerie sur le champ de bataille ou de combat⁽¹⁰⁴⁾? Le commandant doit être capable d'utiliser au mieux l'arme équestre. Il lui faut par exemple déterminer le moment propice pour lancer la charge⁽¹⁰⁵⁾. Cette décision, il est vrai, exige un degré de lucidité, entre le « coup d'œil » et l'intuition pure, qui n'était sans doute pas à la portée de tous les généraux. C'est d'autre part un élément que le commandant en chef n'est peut-être pas en mesure de contrôler tout au long de la bataille⁽¹⁰⁶⁾. Existe-t-il cependant, dans le déroulement de la bataille, un « moment » idéal que l'on pourrait isoler et distinguer de manière systématique? Mais le général doit aussi fixer un objectif à cette charge. S'agit-il par exemple d'obtenir un gain partiel, ou au contraire un succès décisif, ou bien encore d'exploiter un avantage déjà acquis afin de transformer un flottement en déroute? D'une manière plus générale, Jean-Paul Charnay, avec d'autres auteurs, note que la charge de la cavalerie lourde doit provoquer la rupture du front adverse. Cela apparaît dans la bataille napoléonienne, dit-il. Mais alors, quelle est la doctrine d'emploi de la cavalerie, de la charge, avant cette époque? N'y a-t-il que des mouvements d'enveloppement ou déjà des attaques de rupture? Les exemples de Ravenne⁽¹⁰⁷⁾, Rocroi ou les batailles de Gustave Adolphe⁽¹⁰⁸⁾ laissent ainsi penser qu'il s'agit d'abord d'éliminer la cavalerie de l'ennemi pour isoler son infanterie et concentrer ensuite sur elle ses propres forces. Peut-être faut-il en chercher en partie la raison dans la place attribuée à la cavalerie sur la ligne de bataille. Elle est en effet traditionnellement disposée aux ailes et se trouve ainsi face à la cavalerie adverse. Cet ordonnancement s'est figé au XVII^e dans ce que l'on a appelé « la routine », contre laquelle s'élevait déjà Puységur. Peut-être n'est-il alors pas inutile de rappeler qu'il n'est pas possible d'envisager cette question, et celle plus générale de l'économie de la charge, sans l'inscrire dans la problématique globale de l'évolution de la tactique. La question de l'objectif peut également se poser à un autre niveau. Ainsi, lorsqu'on

(104) La nuance est de Jomini. Elle est fort pertinente car les opérations de guerre ne peuvent évidemment pas être réduites aux seules batailles rangées.

(105) Au Moyen Âge déjà, les croisés pensaient que le succès résidait dans le choix du bon moment pour lancer la charge avec l'assurance de frapper au cœur même de l'ennemi. Voir John Keegan, *Histoire de la Guerre*, collection « Territoire de l'histoire », trad. française : éd. Dagorno, Paris, 1996, p. 357.

(106) Nous faisons ici notamment référence aux problèmes du commandement. Les batailles ne sont pas rares dans lesquelles les officiers de cavalerie ont pris de leur pleine autorité, sans en référer à leur commandant en chef, la liberté de déclencher une charge.

(107) Ainsi également qu'à Cérisoles, le 14 avril 1544, où le choc frontal des infanteries ne donnant que des résultats inégaux, Enghien a l'idée d'une charge de cavalerie enveloppante, préfiguration de la manœuvre de Rocroi, qui se révèle décisive. Voir André Corvisier (sous la direction de), *Dictionnaire d'art et d'histoire militaires*, Paris, 1988, article « Cérisoles », p. 178.

(108) J.F.C. Fuller, *Les Batailles décisives de l'histoire*, op. cit., p. 85.

charge un bataillon, vise-t-on directement l'élimination « physique » de celui-ci, et donc des hommes qui le composent, ou bien s'agit-il de désorganiser son ordonnance afin qu'il se débande de lui-même et que l'on puisse ensuite le poursuivre et causer de grosses pertes à l'ennemi ? Il peut être pertinent, pour progresser dans notre recherche, de rester à cette échelle, c'est-à-dire de ne plus considérer l'ensemble du dispositif de bataille ennemi, et donc le point de vue du général, mais de prendre une partie de ce dispositif, bataillon, escadron ou régiment, et d'envisager qu'il constitue la cible d'une charge de cavalerie. La troupe de cavalerie lancée dans sa charge va-t-elle alors attaquer préférentiellement un endroit plutôt qu'un autre ? À la fin du xv^e siècle déjà, la direction de la charge par rapport à la « cible » semble capitale. En effet, les attaques de flanc mettent en danger l'unité ennemie, tandis qu'un assaut frontal conduit à une mêlée confuse qui peut durer longtemps⁽¹⁰⁹⁾. Ainsi, dès la fin du Moyen Âge semble s'imposer un principe essentiel : celui de la supériorité des charges de flancs. Il nous appartiendra bien sûr de tenter de vérifier s'il est fondé et récurrent pour toute la période qui nous concerne⁽¹¹⁰⁾.

2. L'ordonnancement des cavaliers

Les chevaliers chargeaient en haie, sur une seule ligne. Au début du xvi^e siècle, les Français conservaient cet ordonnancement. Puis, au cours de ce siècle, l'escadron, dont les reîtres semblent être les premiers à faire usage, s'impose comme unité tactique. Cette transformation se traduit bien évidemment par une réorganisation de l'ordonnancement des combattants, qui se trouvent désormais rangés sur plusieurs lignes. Le nombre de rangs ne cesse d'ailleurs de diminuer jusqu'au xviii^e⁽¹¹¹⁾. Le nombre de rangs sur lesquels on doit ranger les cavaliers dans l'escadron, cette évolution, tout comme celle qui touche la disposition des escadrons dans la ligne de bataille, semblent avoir fait l'objet de querelles virulentes et récurrentes tout au long de notre période. Le sujet paraît sensible, il faudra donc s'interroger sur l'importance effective de ces questions quant à la réalité du combat. De la même manière, enfin, on ne pourra faire l'économie d'une étude des avantages comparés de l'ordre serré, en muraille, cher à Frédéric II, et de l'ordre lâche, « en fourrageurs ». L'examen de l'organisation tactique ne peut se limiter à ces perspectives, il faut changer d'échelle, pénétrer plus encore au cœur de l'organisme de combat et se rapprocher des hommes. On peut ainsi tenter de mesurer l'impact de l'encadrement des hommes de troupes au combat. Il semble par exemple que l'on ait pris l'habitude, dans la cavalerie française du xvii^e, de prélever des hommes dans l'ensemble du régiment ou de la brigade pour constituer les unités combattantes, et cela afin de répartir les risques de pertes. L'inconvénient d'une telle pratique est

(109) De Weck, *op. cit.*, p. 149.

(110) À Mollwitz, par exemple, c'est encore une charge menée par Roemer sur le flanc des dix escadrons de Schulenburg qui ébranle toute l'aile droite prussienne et manque de faire perdre la bataille. Schulenburg s'était mal déployé à l'extrémité de la ligne de bataille, il voulut effectuer une conversion afin de se mettre en position d'attaque. C'est alors qu'il manœuvrait qu'il fut chargé par les Autrichiens et assaillis sur son flanc. « *En vain essaie-t-il de faire pivoter ses lignes embarrassées. La tempête ennemie déferle au grand galop sur ses lignes [...] Ses rangs éclatent comme un château de cartes.* », R.B. Asprey, *op. cit.*, p. 189-190.

(111) Hervé De Weck rend compte sommairement de l'évolution du nombre de rangs dans la cavalerie française : dix rangs sous Henri II, entre six et huit sous Henri IV, puis entre trois et cinq sous Louis XIII et enfin deux à partir de 1776. De Weck, *op. cit.*, p. 151.

que les officiers ne connaissent pas leurs subordonnés et n'ont pas l'habitude de travailler ensemble⁽¹¹²⁾.

3. Le contact

À cet instant de notre questionnement, il semble opportun de se demander si les charges se concluaient systématiquement par un contact direct avec l'ennemi ? Plus précisément, le choc, souvent présenté comme un des forces essentielles de la cavalerie à travers « l'effet bélier », était-il réellement recherché lors des charges ? Mais l'on peut également s'interroger plus avant. Le choc existe-t-il ? Est-il même tout simplement physiquement possible ? John Keegan semble faire écho à Ardent du Picq lorsqu'il décrit les combats entre cavaleries à Waterloo. Il tend ainsi à nuancer très fortement les témoignages rapportant le choc frontal de deux corps s'avançant l'un vers l'autre au galop. Invoquant le « *simple bon sens* », cet auteur souligne qu'une cavalerie montant à l'assaut « *comme un mur* », et de surcroît au plein galop, n'obtiendrait pas grand-chose, « *un tas informe d'hommes et de chevaux en piteux état* »⁽¹¹³⁾. Comment faire ensuite la part du combat collectif et du combat individuel ? Michel Dugué Mac Carthy remarque ainsi qu'à l'époque où se pratiquait la caracole, dans les combats entre cavaleries, les deux partis s'abordaient au galop, chaque cavalier utilisant successivement ses deux pistolets en tirant à « brûle-pour-point », puis on mettait l'épée à la main et l'affaire se terminait au corps à corps dans la plus parfaite confusion⁽¹¹⁴⁾. John Keegan observe également qu'à Waterloo le combat singulier fut exclusivement l'affaire de la cavalerie :

Il se présentait comme le prolongement de charges qui perdaient leur vigueur initiale et finissaient dans le désordre⁽¹¹⁵⁾.

Le combat individuel interviendrait donc comme une conclusion de la charge. Mais celle-ci était-elle alors condamnée à se terminer dans la confusion du corps à corps ?

4. Pour quels résultats ?

On peut tout d'abord estimer le résultat d'une charge, en mesurer l'impact, en fonction du critère des pertes. Laurent Henninger évoque ainsi, pour expliquer l'engouement des conscrits de l'Empire envers les régiments de hussards, les carnages des charges frontales dans les batailles, lesquelles étaient plutôt réservées à la cavalerie lourde. Les champs de bataille de la Révolution et de l'Empire semblent en effet parsemés de ces grandes charges épiques et coûteuses en hommes⁽¹¹⁶⁾. Il faudrait alors être capable, de la même manière, de présenter pour la période

(112) De Weck, op. cit., p. 132. J.-P. Bois note également à propos de ces officiers « d'encadrement », officiers subalternes ou bas-officiers, qu'ils constituent « *le maillon essentiel de la bataille, parce qu'ils sont la liaison indispensable entre le commandement et la troupe* ». « Approche historiographique de la tactique à l'époque moderne », in *Revue historique des Armées*, n° 2, 1997, p. 24.

(113) John Keegan, *Anatomie de la bataille*, Robert Laffont, Paris, 1993, p. 120.

(114) *La Cavalerie au temps des chevaux*, op. cit., p. 71.

(115) John Keegan, *Anatomie de la bataille*, Robert Laffont, Paris, 1993, p. 117.

(116) J. Keegan souligne lui le caractère plutôt inoffensif de l'affrontement entre cavaliers, même lorsque ses sources décrivent le moment de la charge et du choc. Il affirme ainsi qu'à moins « *que l'engagement de la cavalerie ne finisse en une série d'actions individuelles, elle ne présentait pas grand danger.* » *Ibid.*, p. 122.

pré-révolutionnaire une estimation des pertes subies lors de quelques grandes charges par les deux côtés, afin d'appréhender, à la fois, les dégâts que pouvait effectivement occasionner une charge dans le dispositif ennemi et son « rendement » en termes de vies humaines. Il est également possible de mesurer l'efficacité des charges en questionnant une échelle tactique différente, c'est-à-dire en évaluant leur rôle dans le gain ou la perte d'une bataille.

L'approche « humaine »

1. L'aspect social

La question peut tout d'abord être abordée sous l'aspect social et culturel. Jean-Pierre Bois rappelle ainsi, à propos des bas-officiers, que « *ce qu'ils sont, et plus largement leurs origines sociales, leurs carrières [...] deviennent alors des éléments constitutifs du schéma tactique* »⁽¹¹⁷⁾. Cette question de l'origine sociale était de toute première importance pour certains auteurs, qui réclamaient par exemple que l'on recrutât pour la cavalerie un plus grand nombre de jeunes hommes issus des couches paysannes, davantage habitués aux chevaux et réputés plus dociles et plus robustes. Le problème du courage peut sans nul doute également s'exprimer dans le champ du vécu social. Était-il considéré comme l'apanage d'une élite, don de la naissance⁽¹¹⁸⁾? Dans l'affirmative, il semble intéressant de s'interroger sur la part réelle que tenait la noblesse dans la composition de la cavalerie⁽¹¹⁹⁾. Et la cavalerie, héritière, sinon des méthodes de combats des chevaliers, du moins de certaines de leurs valeurs, l'honneur, la valeur ou le devoir, n'était-elle pas généralement considérée, sinon comme plus « courageuse » que l'infanterie⁽¹²⁰⁾, au moins comme une arme plus « noble »? On le voit, il semble également impossible de ne pas aborder le domaine des représentations avec une arme aussi chargée de valeurs et d'héritages.

(117) J.-P. Bois, « Approche historiographique de la tactique à l'époque moderne », *Revue historique des Armées*, n° 2, 1997, p. 24.

(118) F. Acke nous présente ainsi Vauvenargues adhérant à l'idéal de gloire militaire de sa caste et posant le courage et le dévouement comme valeurs essentielles de la noblesse. Rapport social au courage que l'on retrouve également chez Challe pour qui l'honneur et l'exigence de courage, qui n'exclut pas la peur mais implique de la dominer, sont des sentiments exclusifs d'une élite d'épée. *L'Armée au XVIII^e siècle*, colloque d'Aix-en-Provence 1996, Aix, 1999.

(119) Diverses ordonnances prétendirent limiter les « intrusions » des roturiers. Ainsi, dès 1579, l'une d'elle réserve les places de gendarmes de la garde à des gentilshommes ayant servi au moins trois ans. L'édit de 1600 enjoint de n'accepter dans les compagnies de gendarmes d'ordonnance que des gentilshommes ou des gens ayant servi dix ans. A. Corvisier, *Armées et sociétés en Europe de 1494 à 1789*, PUF, Paris, 1976, p. 176. Attention cependant aux faux-semblants. E.G. Léonard a ainsi montré que la dichotomie qui croît au sein du corps des officiers au XVIII^e siècle est moins fondée sur l'opposition noblesse/roture que sur la fortune. *L'Armée et ses problèmes au XVIII^e siècle*, Paris, Plon, 1958.

(120) Linguet, comme Voltaire, regrettait que « *les combattants ne s'approchent plus [...] La force, l'adresse, la trempe des armes mêmes sont inutiles. À peine une seule fois dans une guerre se sert-on de la baïonnette, quoiqu'elle soit la plus terrible des armes* ». J. Reynaud, « Du soldat-machine à la machine-soldat » in *L'Armée au XVIII^e siècle*, colloque d'Aix-en-Provence 1996, Aix, 1999, p. 82. Or la cavalerie, du fait même de son mode de combat – si l'on fait abstraction de la caracole – est tenue d'opérer ce rapprochement, il n'y a pas ou peu de combat à distance. Elle conserve donc une dimension « héroïque » qui semble faire défaut à l'infanterie aux yeux de certains contemporains.

2. La psychologie du cavalier

Nous abordons ici un domaine que l'historien de la guerre ne peut négliger, sous peine d'amputer son étude d'une de ses dimensions essentielles. C'est celui que Hervé Coutau-Bégarie nomme le « combat élémentaire », et qu'il distingue de la simple tactique :

C'est la sphère dans laquelle les calculs savants peuvent se briser sur des réactions primaires incontrôlables⁽¹²¹⁾.

Ce combat élémentaire fait d'abord appel à la force et au courage, éléments sans lesquels la tactique reste vaine⁽¹²²⁾. Comme le souligne Jean-Pierre Bois, l'historiographie moderne n'a peut-être pas assez insisté sur le degré de courage, de fermeté morale qu'exigeaient des soldats les effroyables batailles rangées des guerres d'Ancien Régime⁽¹²³⁾. Ces facteurs, qui tiennent à la psychologie du combattant, doivent être pris en compte pour appréhender la réalité d'une charge. Tout le succès d'une charge reposait, affirme ainsi Jean Bérenger, sur « *le courage physique des cavaliers, car un flottement dans l'escadron au moment du choc permettait à l'adversaire de rompre la ligne, de provoquer la débandade* »⁽¹²⁴⁾. Il pouvait aussi arriver, lorsque deux partis de cavalerie se chargeaient, que l'un des deux ne se sente pas la force d'encaisser le choc et fasse demi-tour avant l'abordage. L'un des deux adversaires a-t-il donc montré davantage de volonté de vaincre, ou l'autre s'est-il laissé dominé par sa peur ? Comme John Keegan l'avait fait pour Azincourt et Waterloo, Olivier Chaline tente d'appréhender ces sentiments à propos des combats de la Montagne Blanche. Il y observe une réelle réticence vis-à-vis de la mêlée de cavalerie. Elle est, selon lui, un symptôme qui en dit long sur l'appréhension que ressentent face à cette forme de combat ceux dont c'était pourtant la spécialité. Pour résumer, l'étude de la charge « vécue » confirme-t-elle la prégnance au cœur du combat d'un « esprit cavalier », que ses composantes fussent psychologiques, sociales ou culturelles ? Esprit que l'on pourrait tenter de définir comme un ensemble de qualités – esprit offensif, audace, jugement rapide – et de défauts – négligence dans la préparation des opérations, conservatisme, attachement excessif à la technique équestre – qui font l'originalité du combattant à cheval⁽¹²⁵⁾. Et celui-ci induit-il à son tour une certaine manière de combattre et de considérer le danger, rendant la compréhension d'une charge de cavalerie irréductible à de simples considérations tactiques ?

(121) H. Coutau-Bégarie, *Traité de stratégie*, Economica, Paris, 1999, p. 102.

(122) « *La science qu'on nomme tactique a bien sa raison d'être ; mais elle est vaine si le courage, l'ardeur, la volonté de vaincre n'animent pas les combattants.* » J. Colin, *Les Transformations de la guerre*, Paris, Economica, 1987, p. 77.

(123) « *Le bruit des armes, la poussière et la fumée, l'attente et la peur, l'odeur de la poudre et l'odeur du sang, donner la mort et voir des camarades la recevoir : il fallait que les soldats eussent souvent une vertu rare* ». « Approche historiographique de la tactique à l'époque moderne », *Revue historique des Armées*, n° 2, 1997, p. 24.

(124) Et plus encore, « *Turenne prétendait qu'après deux charges impuissantes à rompre la ligne ennemie, il valait mieux se replier.* » J. Bérenger, *Turenne*, Fayard, Paris, 19, p. 519-520.

(125) « *Si le cavalier est gratifié de nombreux défauts, on lui reconnaît aussi des qualités certaines, liées et nécessaires aux missions de son arme [...] C'est l'ensemble de ces qualités et de ces défauts qui constituent « l'esprit cavalier »* ». G. Bodinier, dans A. Corvisier (dir.), *Dictionnaire d'art et d'histoire militaires*, Paris, 1988, article « Cavalerie », p. 159.

PERSPECTIVES

La question de l'exercice de la cavalerie

Quels que soient le choix et les armes d'un soldat, ses exercices doivent être le principal objet de vos soins, sinon vous n'en tirerez aucun parti utile⁽¹²⁶⁾.

Une troupe ne peut être efficace si son instruction est défailante. Les chevaliers consacraient à cet entraînement une grande partie de leur temps, l'escrime de la lance à elle seule nécessitait un long apprentissage. Comment la cavalerie du XVIII^e siècle envisageait-elle les exercices qui préparent les unités au combat ? De même que les règlements qui établissent la conduite à tenir sur le champ de bataille ? J'évoquerais d'abord rapidement la question de l'équitation, puis nous évoquerons plus précisément le problème sous l'angle du rapport à la réalité du combat. Pour qu'une unité puisse aller au combat, il faut d'abord que les hommes qui la composent sachent monter à cheval. La préparation passe donc évidemment par l'équitation. Les recrues étaient d'abord entraînées individuellement aux différentes manœuvres, puis par deux, par quatre et ainsi de suite, jusqu'à la formation en pelotons, et enfin en escadrons. Mais toute la question est de savoir quel contenu l'on doit donner à cet enseignement, quel niveau d'exigence peut être envisagé. Il s'agit là d'une question récurrente. M. d'Authéuil notait en 1740 qu'« *un des principaux obstacles qui s'oppose à la perfection de notre cavalerie est le défaut d'exercices habituels et fréquents* ». Défaut qui tient principalement, selon lui, aux soucis des capitaines de préserver chevaux, selles et équipages, et qui a pour conséquence que « *Les officiers et cavaliers ne savent pas se tenir à cheval. Les premiers n'en ont même pas et sont obligés d'en louer ou d'en emprunter ou de démonter leurs cavaliers* »⁽¹²⁷⁾. Un niveau d'équitation beaucoup trop insuffisant donc pour d'Authéuil. Pourtant, Drumont de Melfort, dans les mêmes années fait, lui, le procès de « *l'équitation d'écuyer* ». C'est-à-dire une équitation qui viserait sans doute davantage à produire une cavalerie de prestige et de parade, et s'avère inadaptée aux besoins réels des cavaliers, presque contre-productive. La deuxième moitié du siècle vit-elle se résoudre le dilemme de l'équitation militaire ? Rien n'est moins sûr, si l'on en croit le *Mémoire sur la nécessité d'établir une seule école générale d'équitation*, sans doute écrit par d'Auvergne trente ans plus tard. Il y regrette la fermeture des écoles d'équitation, tout en reconnaissant qu'il n'y a pas eu d'uniformité dans ces écoles et que « *l'on y a exigé beaucoup de choses inutiles, comme si l'on avait voulu former des écuyers plutôt que des hommes de guerre* »⁽¹²⁸⁾. Le comte de Guibert, dans son *Essai général de tactique*, avait d'ailleurs, trois ans plus tôt, déjà stigmatisé le manque d'uniformité des principes d'équitation enseignés dans les écoles. Il regrettait également que les leçons « *ne conviennent ni à l'espèce de nos cavaliers ni à celle de leurs*

(126) Machiavel, *L'Art de la guerre*, in *Œuvres complètes*, La Pléiade, Gallimard, 1954, p. 766.

(127) SHAT, Mémoires et Reconnaissances, 1M1734, f° 87, « Mémoire concernant la cavalerie », par M. D'Authéuil, 1740 ou 48. « Les commandants de corps les [exercices] ordonnaient comme ils jugeaient à propos ou comme leur intérêt personnel. Aujourd'hui qu'ils n'ont plus de compagnie ils se rendent aux plaintes des capitaines qui leur représentent sans cesse que chaque fois que l'on monte à cheval il leur en coûte 4 livres ou 5. Soit parce que les cavaliers ou chevaux sont blessés, soit parce que les selles et équipages sont cassés ou bien que les chevaux maigrissent. »

(128) SHAT, Mémoires et Reconnaissances, 1M1732, f° 94, « Mémoire sur la nécessité d'établir une seule école générale d'équitation », sans doute par M. d'Auvergne, 1775.

chevaux ni au temps qu'on peut employer à leur éducation »⁽¹²⁹⁾. Le lieutenant général de Castries, inspecteur de la cavalerie, résumait assez habilement le problème :

Pas d'équitation pas de cavalerie, trop d'équitation pas de cavalerie, non plus.

Entre le trop et le trop peu, il semble que l'on ait eu du mal à adapter l'équitation aux réalités du champ de bataille, à ce que l'on pouvait exiger du cavalier, à ce qu'il était utile d'exiger de lui. Qu'en est-il alors de l'escadron pris comme unité organique. L'instruction et les exercices préparent-ils les escadrons à faire face aux conditions de combat, aux situations du champ de bataille ? Une première constatation s'impose. Plusieurs auteurs remarquent ainsi le « retard », ou tout du moins l'infériorité, de la cavalerie par rapport à l'infanterie dans ce domaine. Si, au camp de la Meuse, en 1727, Belle-Isle se montre satisfait des manœuvres de l'infanterie, il ne ménage pas en revanche ses reproches à l'égard des officiers de cavalerie. Ceux-ci maîtrisaient en effet à peu près l'exercice général, mais la plus effroyable confusion régnait dès que les escadrons devaient simuler les évolutions qu'ils auraient à préparer à la guerre⁽¹³⁰⁾. En fait, la lecture des instructions, manœuvres et autres projets d'exercices fait naître une curieuse impression. Le projet d'instruction de 1733 mentionne les évolutions élémentaires, précise avec force détails les commandements à exécuter lors d'une inspection, évoque l'allure. Mais jamais on ne trouvera de préparation au combat proprement dit. Vingt ans plus tard, l'ordonnance de 1753 ne va guère plus loin. Elle prévoit d'exercer les troupes à la charge en plaçant deux escadrons en face l'un de l'autre. Celui qui doit être battu fait demi-tour à droite par homme et se retire au galop. On prescrit que la troupe qui doit être repoussée aura le mousqueton haut tandis que l'autre attaquera le sabre à la main, façon de montrer la supériorité de l'arme blanche. Témoin de ces imperfections, stigmatisant l'aspect peu réaliste des exercices, La Porterie souligne par exemple, en 1754 encore, la nécessité de pousser plus loin l'exercice visant à faire charger deux escadrons, pour montrer aux hommes ce qu'est un combat réel de cavalerie⁽¹³¹⁾. Il précise même qu'il serait bon qu'en allant l'un à l'autre le sabre à la main « *ils [les cavaliers] exécutassent le simulacre du coup de sabre* ». Ce souci du réalisme dans l'exercice se manifeste encore chez quelques autres officiers, comme Chabo⁽¹³²⁾ et Melfort⁽¹³³⁾. Mais on ne peut pas dire que cette préoccupation soit réellement répandue, ni qu'elle se soit concrétisée. De telles observations nous permettent de prendre la mesure de l'efficacité de la préparation au combat des cavaliers français. Les évolutions et exercices conduits lors des manœuvres ne permettaient pas de se rapprocher des conditions réelles de la charge. Tout se passe comme si la

(129) J.P. Charney, *Écrits stratégiques de Guibert*, p. 294.

(130) J. Chagniot, *Guerre et société dans l'Europe moderne*, Nouvelle Cléo, PUF, 2001, p. 196 : *Mém. et Recon.*, 1809 (40), fol. 117^{er}.

(131) SHAT, Mémoires et Reconnaissances, 1M1732, f°6, Observation sur l'ordonnance de 1753 relative aux exercices, par de la Porterie

(132) Dans un plan qu'il dresse pour l'exercice d'une troupe de 50 maîtres, le chevalier de Chabot prévient que « *quelque règle que l'on puisse donner pour manœuvrer, elle ne saurait approcher des événements de guerre que fort imparfaitement* ». SHAT, 1M 1734, f°90 « Plan que propose le chevalier de Chabo pour exercer la cavalerie », 1748.

(133) SHAT, 1M, 1731, f°6, « Essai sur les évolutions de la cavalerie », 1748. « Il est bon même, insiste-t-il, que les cavaliers les choquent les uns contre les autres pour accoutumer les chevaux aux cliquetis de cette arme, ce afin qu'ils puissent prendre eux même, ainsi que les jeunes officiers, quelque idée d'un combat réel de cavalerie. »

réflexion des institutions militaires sur le combat de cavalerie s'arrêtait à quelques toises de l'ennemi. La direction dudit combat serait donc laissée à l'initiative – improvisation – des cavaliers, et plus particulièrement des officiers qui les encadrent et les entraînent. On imagine alors aisément les conséquences de cette instruction sur des recrues engagées pour la première fois dans une véritable charge. Cette impression est confirmée par M. Desbrière. L'ordonnance définitive de 1755, précise-t-il, ne vise directement ni le combat, ni les allures ni la charge. Cet auteur pousse d'ailleurs plus loin son analyse :

On ne peut imaginer d'exercice plus faux et plus dangereux que cet apprentissage de la défaite.

L'instruction et les exercices auxquels sont astreints en temps de paix les cavaliers du milieu du siècle sont, en effet, non seulement peu vraisemblables mais encore ils les accoutumeraient à la manœuvre de retraite, affaiblissant par-là même l'esprit de combat et les prédisposant ainsi à la fuite et la défaite⁽¹³⁴⁾. Est-ce parce que l'on ne parvenait pas à déterminer son rôle dans les combats que l'on ne savait pas trop de quelles armes la doter ni quelles manœuvres lui enseigner ou, au contraire, est-ce la paralysie de la réflexion au plus haut niveau qui empêchait de définir des moyens et une doctrine d'emploi clairs. Il ne fait en tout cas guère de doute que la relation doit être très étroite entre les difficultés parfois rencontrées par la cavalerie sur le champ de bataille et les tâtonnements constatés dans le domaine de l'instruction. On peut par exemple évoquer, à Fontenoy, la difficulté qu'eurent les cavaliers à maîtriser leurs chevaux, effrayés par le feu de la colonne anglaise, ainsi qu'à charger en ordre lors de l'attaque décisive. Dans le même temps, Frédéric soumettait sa cavalerie à un rude entraînement. Michel Dugué Mac Carthy remarque ainsi qu'il arriva plusieurs fois, au cours d'exercices de charge à fond de deux escadrons, que des cavaliers fussent tués par la violence du choc⁽¹³⁵⁾. Et cela ne s'améliora pas après la guerre de Sept Ans. Jean Chagniot note que, depuis le règlement de 1766 jusqu'à celui de 1788, les cavaliers français furent initiés à des évolutions de plus en plus compliquées, au point que le souci du détail finit sans doute par éclipser l'intuition tactique⁽¹³⁶⁾.

La « Grande Charge »

Une image très forte est généralement attachée au combat de cavalerie : celle, épique, de la charge au galop, crinière au vent et sabre au clair. Mais cette image, de ce que j'appellerais la « grande charge », est-elle autre chose qu'une image d'Épinal ? La question se pose d'ailleurs aussi bien du point de vue de l'allure que du point de vue de l'arme. Au ^{xvi}^e siècle, la chevalerie devient cavalerie, l'arme équestre se diversifie. Elle s'adapte aux évolutions de l'art militaire. Une partie de cette cavalerie adopte notamment les armes qui ont contribué en partie au renouveau de l'infanterie : l'arme à feu individuelle, et notamment le pistolet à rouet. La tactique qui permet d'exploiter au mieux la puissance de feu de la cavalerie est la caracole, qui est à la cavalerie ce que la contre-marche est à l'infanterie. Mais cette

(134) Desbrière, E. Sautai, M., *La Cavalerie de 1740 à 1789*, Berger-Levrault, Paris, 1906, p. 20-21.

(135) M. Dugué Mac Carthy, *La Cavalerie au temps des chevaux*, p. 116. Il exigeait également que les exercices aient lieu six fois par semaine. La cavalerie française était fort loin de cette fréquence.

(136) J. Chagniot, *Guerre et société à l'époque moderne*, op. cité, p. 197. Jean Chagniot renvoie à ce sujet au jugement de François Davout.

tactique rend très difficile l'attaque au galop. Même si les cavaliers sont armés de pistolets à rouet au lieu de pistolet à mèche, il semble très difficile de viser efficacement sur un cheval au galop. Doit-on pour autant penser que la manière traditionnelle de charger fut abandonnée simultanément? Sans doute non. Hans Delbrück note ainsi que « *les escadrons montés de pistoliers ne se substituèrent pas purement et simplement aux chevaliers et à leurs auxiliaires, mais les deux méthodes de combat coexistèrent, se confrontèrent l'une à l'autre, à la fois pratiquement et théoriquement* »⁽¹³⁷⁾. Deux modes de charges vont alors coexister. L'un avec des cavaliers armés de pistolets, principalement sous la forme de la caracole, laquelle n'excluait d'ailleurs pas, une fois la décharge faite, l'utilisation de l'épée pour fondre sur l'ennemi ébranlé par le feu; l'autre à la lance ou à l'épée, la question faisant l'objet de vifs débats dans la seconde moitié du xvi^e siècle. La Noue témoigne de cette coexistence en évaluant les mérites comparés des pistoliers allemands et des lanciers français. Acteur et témoin de cette période, Tavannes, qui préférerait le pistolet à la lance sans être pour autant un partisan inconditionnel de la caracole, conseillait plutôt, pour ce qui est de l'allure, de faire avancer l'escadron lentement, de s'arrêter fréquemment pour garder sa cohésion et ne pas permettre aux lâches de quitter la formation, et de prendre un grand trot ou un petit galop dans les quinze derniers « *paces* »⁽¹³⁸⁾. La Noue reprochait d'ailleurs aux lanciers français de prendre trop tôt le galop – mais était-ce un grand galop? – et de se désunir. Période complexe que ce xvi^e siècle, marquée tout à la fois par le développement de la charge au pistolet et la survivance relative de la charge traditionnelle à la lance⁽¹³⁹⁾, notamment dans la gendarmerie française. Mais il n'en reste pas moins que la charge reste apparemment bien éloignée de l'image de la « grande charge ». Selon la problématique traditionnelle, cette phase aurait perduré jusqu'à Gustave Adolphe. Le souverain suédois exigeait de sa cavalerie qu'elle charge au sabre et au galop sans préparer l'attaque. Toutefois, les travaux de certains historiens tendraient à nuancer quelque peu le caractère véritablement novateur des réformes suédoises. Dans son article sur l'évolution de la tactique des armées françaises entre 1560 et 1660, John Lynn affirme ainsi que, si les cavaliers d'Henri IV, à Coutras et Ivry, utilisèrent d'abord leur arme à feu, ils chargèrent ensuite à l'arme blanche et au galop. Ainsi, vers 1600, les Français étaient déjà sur la voie des tactiques préconisées par Gustave un quart de siècle plus tard⁽¹⁴⁰⁾. Il reste ensuite à s'interroger sur la postérité des réformes de Gustave Adolphe. La charge au galop et à l'arme blanche devint-elle la règle? Lors de la bataille de Rocroi, en 1643, la vigoureuse charge du duc d'Enghien, qui, victorieux à l'aile gauche, contourne les lignes espagnoles pour secourir l'aile droite pourrait sans doute nous le faire croire. M. Dugué Mac Carthy

(137) H. Delbrück, *History of the Art of War*, University of Nebraska, Lincoln et Londres, p. 126.

(138) *Ibidem*, p. 128. Un capitaine qui couvrait quinze « paces » au galop sans prêter attention à ces soldats courrait le risque d'attaquer seul.

(139) Wallhausen se fait le défenseur de la lance dans son ouvrage *L'Art militaire à cheval*, publié en 1616.

(140) J.A. Lynn, « Tactical Evolution in the French Army », in *French Historical Studies*, XIV, 1985, p. 183. Jean Chagniot abonde dans ce sens: « *C'est à Henri de Navarre que revient le mérite d'avoir renoué avec la charge de cavalerie aux dépens de la caracole à Coutras et à Ivry* ». *Guerre et société à l'époque moderne*, Paris, PUF, 2001, p. 279.

nous invite à davantage de prudence. « *Personne, dit-il, ne sut tirer les leçons de Rocroi.* »⁽¹⁴¹⁾ Plusieurs éléments semblent aller dans ce sens. Dans son *Dictionnaire de l'armée de terre*, paru au XIX^e siècle, le général Bardin affirme que, sous Turenne et dans la guerre de 1665, « *la cavalerie ne chargeait encore qu'au pas et quelquefois elle arrêtait une charge entamée, s'arrêtait à 10 pas faisait feu et ressaisissait l'épée pour fournir la charge à fond* ». Et si, quelquefois, une troupe chargeait au galop, on disait aussi « en fourrageurs », c'était sans s'astreindre à garder l'alignement et les intervalles⁽¹⁴²⁾. Le maréchal de Duras, dans une lettre à Louvois datant d'avril 1689, confirme cette impression d'hétérogénéité des pratiques. Le ministre semble vouloir régler la question de l'arme à feu et de l'épée en tranchant en faveur de la seconde. Le maréchal recommande au contraire d'aller à la charge le pistolet ou la carabine haute avec l'épée pendue au poing, et, ajoute-t-il, « *je suis persuadé que si l'on se fait une règle de ne mettre que l'épée à la main, de cent escadrons qui iront à la charge et qui seront attendus par l'ennemi, il n'y en aura pas deux qui les abordent qu'en confusion, et par conséquent seront battus* »⁽¹⁴³⁾. Il faut toutefois savoir s'adapter aux circonstances ; ce n'est que dans le moment que se décident ces choses. Il a d'ailleurs vu Turenne et Condé user de toutes les manières de charger. Puysegur affirmait également que, jusqu'à la guerre de Hollande, la pratique de la caracole survécut dans la cavalerie française :

Les escadrons se chargeaient à coup de mousqueton, puis ils faisaient caracole et après avoir tourné, revenaient à la charge, soit pour tirer de nouveau soit pour charger l'épée à la main⁽¹⁴⁴⁾.

Il ne semble pas, malgré Gustave Adolphe, y avoir d'uniformisation des pratiques de charge au XVII^e, surtout pas de monopole de la « Grande charge ». Comme au XVI^e, la diversité, aussi bien de l'armement que de l'allure, marque la période. Quelques éléments se dégagent cependant. Tout d'abord, la lance a disparu, bien que certains, comme Montecuccoli, le regrettent⁽¹⁴⁵⁾. Il semble aussi qu'en France on tente de réglementer la charge⁽¹⁴⁶⁾, aux dépens du pistolet et de la caracole. Cette évolution a-t-elle connu un aboutissement au XVIII^e siècle ? Pour Velimir Vuksic, deux grands capitaines, grands cavaliers, se démarquent au début du XVIII^e siècle : Marlborough et Charles XII. Ces deux hommes ont en commun leur vision de la charge de cavalerie : une charge menée à l'arme blanche, en exploitant la vitesse du

(141) « *Les grands esprits militaires, loin de rechercher le moyen d'utiliser la vitesse et le mouvement, se préoccupent de savoir quelle est la meilleure formation permettant à l'infanterie d'utiliser au mieux la puissance de feu accrue de ses fusils. La guerre de siège et le souci de livrer bataille sur une « bonne position » ne font qu'aggraver le discrédit de la cavalerie.* » M. Dugué Mac Carthy, *La Cavalerie française et son harnachement*, Maloigne, Paris, 1985, p. 134.

(142) Bardin, (gal. baron), *Dictionnaire de l'armée de terre*, par le général baron Bardin, Coréard, Paris, 1843.

(143) Lettre du maréchal de Duras à Louvois, datée du 26 avril 1689, citée dans *Guerre et paix dans l'Europe du XVIII^e siècle*, textes et documents, Sedes, Paris, 1991, p. 167-170.

(144) Puysegur, *L'Art de la guerre par principes et par règles*, p. 252.

(145) « *La lance est la reine des armes pour la cavalerie, comme la pique pour l'infanterie. Mais la difficulté d'en avoir, de l'entretenir et de s'en servir nous a fait abandonner l'usage* ». Mémoires de Montecuccoli, vol. I, p. 17.

(146) Le maréchal de Duras exprime son scepticisme quant à la portée des règlements en matière de tactique : « *tout ce que l'on peut insinuer aux troupes, de cent, il n'y en a pas deux qui l'exécutent et cela a été de tout temps et sera* ». Op. cité p. 169.

cheval. Ainsi le roi de Suède remit à l'honneur la charge à l'épée, qui s'était perdue depuis Gustave Adolphe, réservant les armes à feu pour les cas exceptionnels. Il entraîna ses escadrons à l'attaque au trot accéléré, les cinquante derniers pas étaient alors parcourus au galop⁽¹⁴⁷⁾. Mais Velimir Vuksic reste sceptique sur l'influence à long terme des deux hommes. Pourtant, il y a tout lieu de penser qu'une évolution est perceptible. Ainsi Puysegur, que nous avons cité précédemment, mentionne qu'à partir de la guerre de Hollande, les escadrons se chargent en se joignant de front et à l'épée⁽¹⁴⁸⁾. D'autre part, la lecture de plusieurs mémoires d'officiers ou de projets d'Instruction français de la première moitié du XVIII^e siècle m'incite à penser qu'il est au moins une chose sur laquelle ces militaires français – qui, par ailleurs, se déchirent quant au nombre de rangs ou de compagnies dans l'escadron – se mettent progressivement d'accord, c'est l'inutilité du feu. Ainsi Villars, dès 1701, affirme la nécessité de charger l'épée à la main sans tirer⁽¹⁴⁹⁾. En 1732, au camp de Richemont, le comte de Belle-Isle prescrit qu'une ligne fera usage du mousqueton l'autre du sabre et que la première, après avoir fait sa décharge, sera par le fait même censée être battue et forcée à faire demi-tour⁽¹⁵⁰⁾. Enfin, en 1754, Boussanelle rappelle que bien de gens sont dans l'idée que la cavalerie ne doit jamais tirer, et, affirme-t-il, « *je suis dans ce principe plus que personne* »⁽¹⁵¹⁾. L'usage du feu semble en grande partie abandonné⁽¹⁵²⁾. Cette évolution de l'armement en faveur de l'arme blanche trouve-t-elle son pendant au niveau de l'allure ? Débarrassée de l'usage de l'arme à feu, la morphologie de la charge aurait dû gagner en fluidité et l'escadron en vitesse. Or il nous faut constater que cela ne semble pas être le cas. Nous avons vu qu'à plusieurs reprises l'usage du galop est évoqué, même au XVII^e siècle. Pourtant, un projet d'instruction rédigé entre 1735 et 1740 précise que, lorsque l'escadron, l'épée à la main, « *sera à cinquante pas de l'ennemi le commandant le fera aller au petit trot et à 15 pas il le mettra au grand trot observant de ne pas laisser prendre le galop aux chevaux, ce qui désunirait l'escadron* »⁽¹⁵³⁾. En 1753 ou 1755 encore, un mémoire sur l'instruction préparé par les inspecteurs généraux de la cavalerie officialise cette pratique :

La troupe doit marcher à l'ennemi dans le meilleur ordre et le plus lentement qu'il est possible [...] et lorsqu'il ne sera plus qu'à 60 pas il fera sonner la charge et s'avancer au trot⁽¹⁵⁴⁾.

(147) V. Vuksic, Z. Grbasic, *L'Âge d'or de la cavalerie*, La bibliothèque des arts, Paris-Lausanne, 1989, p. 69.

(148) Mais, illustration malgré tout de la persistance du feu, le maréchal ajoute que deux escadrons qui marchent l'un à l'autre et se chargent à l'épée peuvent, avant de se joindre, utiliser l'arme à feu, comme il l'a lui-même vu faire. Puysegur, op. cité, p. 253.

(149) SHAT, Mémoires et reconnaissances, 1M1725, f°1.

(150) Desbrières et Sautai, *La Cavalerie française de 1740 à 1789*, p. 9.

(151) SHAT, 1M 1734, f°99, « Observations faites par M. de Boussanelle, capitaine au régiment de Beauvilliers sur le camp de la Sarre, présentées à M. le comte d'Argenson. »

(152) Mais l'usage du feu, s'il est bien condamné par de nombreux auteurs, pourrait subsister dans une certaine mesure, dans la pratique de la charge. Authville regrettait ainsi que la méthode de charger à l'arme blanche « *ne soit pas la plus suivie ; surtout les étrangers ne la pratique que rarement* ». Op. cité p. 307.

(153) SHAT, 1M1734, f° 83 « Projet d'instruction sur les évolutions et exercices de la cavalerie », par M. de Mortaigne, entre 1735 et 40.

(154) SHAT, 1M1734, f° 55, « Instruction militaire à l'usage de la cavalerie, rédigée sur l'ordre expresse du roi et conformément à son ordonnance par les inspecteurs généraux de la cavalerie. » 1753 ou 1755.

Il faut attendre le milieu du siècle pour voir se manifester un véritable tournant. Après Mollwitz, Frédéric veut réformer sa cavalerie. Selon Robert Asprey, il voulut la refondre en s'inspirant de Charles XII. La cavalerie dut désormais s'en remettre avant tout à l'arme blanche et, en ce qui concerne l'allure, les escadrons se mettaient au trot jusqu'à ce qu'ils arrivent à quelques centaines de pas de la ligne ennemie pour se lancer alors au galop⁽¹⁵⁵⁾. Que les réformes prussiennes aient influencé les officiers et les théoriciens de la cavalerie française, comme ce fut le cas de l'infanterie, cela est probable, le nom de Seydlitz apparaît par exemple à plusieurs reprises. Toujours est-il qu'à partir des années 1760 les références au galop sont de plus en plus nombreuses et explicites : l'ordonnance de 1765 pour l'instruction de la cavalerie préconise l'usage du galop. On peut en sentir les prémises chez Drummont de Melfort à la fin des années 1740. Selon Desbrières, c'est lui qui fit entrer le galop dans les procédés usuels de manœuvre. Mais on peut également lire dans un mémoire du vicomte de Saarsfeld, vers 1756, l'expression de cette idée nouvelle qui, sans doute, constitue un véritable retournement dans la doctrine d'emploi de la cavalerie :

On établira comme le principe le plus important que la cavalerie chargera toujours au grand galop ; à 20 pas de l'escadron qu'on devra attaquer. Et alors les cavaliers s'élèveront sur leurs étriers, porteront leurs épées en avant et donneront deux coups d'éperons à leurs chevaux car à cette distance la rapidité est préférable à l'ordre⁽¹⁵⁶⁾.

Si l'on procède à un dénombrement des pères putatifs de la grande charge, ou de ses restaurateurs, nous constatons que la liste n'est pas mince. Henri IV a été mentionné comme un possible précurseur, suivi de Gassion, Gustave Adolphe, Cromwell, Marlborough, Charles XII, Frédéric II. Cette observation et les précédentes nous conduisent à penser que la grande charge ne fut jamais, loin de là, le mode de charge exclusif de la cavalerie d'Europe occidentale. Elle réapparaît en fait de manière récurrente, mais il faut attendre la deuxième moitié du XVIII^e siècle pour la voir s'imposer en Prusse et en France.

Le choc

On présente souvent la charge comme une attaque reposant sur l'impulsion, la force cinétique de l'ensemble homme-cheval. L'aboutissement logique d'une telle conception est le choc. Mais ce choc entre cavaliers, ou entre cavaliers et fantassins, existe-t-il ? Il m'est possible d'envisager la question à l'aune des écrits réglementaires et mémoires d'officiers, techniques et biographiques, particulièrement pour le XVIII^e. La Noue nous offre cependant pour le XVI^e siècle une réflexion intéressante. Il présente comme une maxime admise que « *les escadrons se rompent du violent choq qu'ils reçoivent* ». Il nous affirme ainsi l'existence d'un choc physique, brutal, employant pour décrire le phénomène et ses conséquences un vocabulaire, adjectif et verbe, sans ambiguïté. Il faut également rappeler que La Noue est le témoin d'une période où la pratique de la caracole s'est très largement répandue sur les champs de bataille. Ses réflexions doivent donc se comprendre dans le cadre du

(155) R.B. Asprey, *Frédéric le Grand*, Hachette, Paris, 1989, p. 197-198. Pour souligner l'importance de la vitesse, H. Delbrück prête également à Seydlitz l'idée suivante : « *La cavalerie ne gagne pas les batailles avec le sabre, mais avec la cravache* », op. cité, p. 282.

(156) SHAT, 1M1734, f°101.

débat qui oppose le choc et le feu. Le vecteur principal de ce dernier est le pistolet, et sur ce point son opinion est claire :

La pistole ne fait quasi nul effect, si elle n'est tirée de trois pas, et les troupes ne se rompent point si elles ne sont vivement enfoncées.

On ne peut donc rompre l'unité ennemie par le seul effet du feu, et le seul moyen d'y parvenir est le choc de la cavalerie, qui va comme un bétail « enfoncer » la ligne adverse, y créer une brèche. Nous remarquerons d'ailleurs combien ce champ lexical de la brutalité, qui s'exprime par le registre de la violence et de la rupture est récurrent dans ses écrits lorsqu'il aborde ce sujet. L'importance du choc est également soulignée, deux siècles plus tard par d'Auvergne, dans ses *Observations sur l'équitation*, parce que, dit-il, « la cavalerie française ne peut combattre qu'en masse »⁽¹⁵⁷⁾. Le comte de Guibert affirme tout aussi clairement que « la cavalerie n'est propre qu'à l'action de choc »⁽¹⁵⁸⁾. Un mémoire sans doute daté de 1756 apporte une précision intéressante sur la nature du choc. Nous avons vu qu'il était décrit comme un phénomène brutal et violent. Mais l'auteur le présente aussi comme un phénomène ponctuel, très bref :

C'est le premier choc qui décide, les escadrons ne se mêlent pas toujours⁽¹⁵⁹⁾.

Importance du choc encore bien évidemment dans la cavalerie prussienne de Frédéric, où les règlements visaient clairement à accroître la puissance du choc. Le général Seydlitz comparait d'ailleurs la ligne des cuirassiers à un « grand mur » qui frappe l'ennemi soudainement et impétueusement, et auquel rien ne résiste⁽¹⁶⁰⁾. Le choc est donc essentiel à la cavalerie. Mais comment s'obtient-il ? Là encore, La Noue ouvre la voie au questionnement. Pour lui, il paraît évident que c'est la densité du corps de cavalerie qui permettra d'obtenir le meilleur impact. Les cavaliers doivent être serrés les uns contre les autres :

Ceux qui se maintiennent plus serrez, & heurtent avec tout le corps joint, font un plus grand effort & effect.

Et les Allemands sont, selon lui, ceux qui y parviennent le mieux. Les reîtres ne sont pas seulement serrés, mais comme collés les uns aux autres explique-t-il, « ce qui procède d'une ordinaire accoustumance qu'ils ont de se tenir toujours en corps ». Et l'expression de cette cohésion est la formation en escadrons, introduite par ces mêmes reîtres. Il en arrive ainsi à affirmer la supériorité de l'escadron pour obtenir le choc le plus puissant. La Noue insiste donc pour que l'escadron préserve son

(157) SHAT, Mémoires et reconnaissances, 1M1732, f°89, « Observation sur l'équitation », par M. D'Auvergne, 1769.

(158) J.P. Charnay, *Écrits stratégiques de Guibert, Essai général de tactique*, p. 302.

(159) SHAT, Mémoires et reconnaissances, 1M1734, f°59. Dans ce passage, l'auteur critique l'usage de placer au troisième rang des petites troupes qui seront chargées de prendre l'ennemi de flanc. Elles ne servent à rien explique-t-il, puisque « c'est le premier choc qui décide, les escadrons ne se mêlent pas toujours, il y en a ordinairement un qui plie avant que les petites troupes placées au 3e rang aient fini leur conversion pour prendre de flanc l'ennemi. »

(160) Hans Delbrück, *History of the Art of War*, op. cit., p. 281.

unité, pour que le désordre ne s'y mette pas, afin d'assurer à ce corps une cohésion maximum. Ce souci se retrouve dans les années 1730 chez M. de Mortaigne :

Il faut avoir grande attention de faire serrer les files et ne pas autoriser la délicatesse du cavalier le dessus. Un escadron n'est fort qu'autant qu'il est uni et serré [...] la force d'un escadron étant dans sa masse et dans sa pesanteur⁽¹⁶¹⁾.

Mais le facteur vitesse ne semble pas décisif pour obtenir le choc, puisque Mortaigne recommande de ne pas prendre le galop, ainsi que nous l'avons vu plus haut. Cette volonté de maintenir la cohésion du corps aux dépens de la vitesse se retrouve d'ailleurs chez La Noue et le marquis de Castries. On note par contre une certaine nuance chez Guibert à ce sujet. Il y a bien pour lui deux éléments qui concourent à augmenter la force du choc : la cohésion et l'uniformité de l'ensemble, mais également la vitesse. Cette perception correspond au retour en grâce du galop comme allure privilégiée de la charge, ainsi que nous l'avons vu. On peut également chercher à augmenter la force du choc par le nombre de rangs donné à l'escadron, et c'est là un débat très vif qui fait rage notamment au XVIII^e siècle. Le vicomte de Saarsfeld, par exemple, voulait que l'on dispose l'escadron sur trois rangs. Cette formation a plusieurs avantages, et principalement « *celui d'augmenter l'impulsion. Lorsque l'escadron s'ébranle au galop pour charger l'ennemi, il devient impossible aux cavaliers du second et du premier rang de d'abandonner leur rang, et la troupe est entraînée* »⁽¹⁶²⁾. Cette réalité du choc, qui apparaît nettement dans les écrits théoriques et réglementaires du XVIII^e siècle, fut remise en cause par certains écrivains militaires contemporains, notamment à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e. Nous connaissons ainsi les propos d'Ardent du Picq au sujet de l'infanterie. Mais Delbrück rapporte également les observations d'officiers allemands. Ainsi, le général von der Maritz reconnaissait que « *le cas ou deux escadrons se heurtent l'un à l'autre de tout leur poids en formation serrée n'arrive jamais. Dans une telle situation les deux escadrons seraient détruits.* » Un officier polonais exprimait à la même époque de semblables réserves :

Il n'existe pas de véritable choc. La primauté morale d'un des opposants renverse l'autre un peu plus tôt ou un peu plus tard, même s'ils sont séparés par la longueur d'un nez. Avant le premier coup de sabre, l'un des camps est déjà battu et s'enfuit. Dans un véritable choc, les deux côtés seraient détruits. Dans la pratique, le vainqueur perd peu d'hommes⁽¹⁶³⁾.

Cependant, même aux XVII^e et XVIII^e siècles, si ce discours sur l'importance du choc apparaissait peut-être comme dominant, il n'en était pas pour autant exclusif. En témoigne le maréchal de Duras, que nous avons vu soutenir l'utilisation du feu dans la charge. Cet officier affirmait avec la même force que « *tous ceux qui lui diront [au roi] que l'on entre dans un escadron nous jamais su ce que c'était d'aller bien à la charge* »⁽¹⁶⁴⁾. Duras remet en cause l'idée de contact violent qui sous-tend le choc. D'ailleurs, il n'utilise pas pour ce faire le vocabulaire de La Noue, il ne s'agit pas de rompre ou d'enfoncer, mais « d'entrer » dans l'escadron. Au XVII^e également,

(161) SHAT, Mémoires et reconnaissances, 1M1734, f°83.

(162) J.P. Charnay, *Écrits stratégiques de Guibert, Essai général de tactique*, p. 304.

(163) Delbrück, *op. cit.*, p. 283.

(164) Lettre de Duras à Louvois, *op. cit.*

Drumond de Melfort lui-même se distingue. Dans le cadre du débat sur le nombre de rangs, il prend position pour deux rangs et explique à ceux qui arguent de la solidité d'une formation sur trois rangs qu'elle le serait effectivement si « *les chevaux pouvaient se soutenir les uns les autres et se pousser en avant comme font les hommes dans un bataillon* ». Il ajoute « *qu'il n'arrive presque jamais à la cavalerie de se choquer d'homme à homme, et qu'il est assez ordinaire de voir plier un des deux escadrons qui vont à la charge l'un à l'autre avant qu'ils soient à portée de croiser le sabre* »⁽¹⁶⁵⁾. Enfin, si Guibert insiste sur l'importance de la puissance de choc, il sait aussi faire la part des choses et constater les limites de la cavalerie de son temps :

Les lignes s'avancent, se chargent et le plus souvent ne se joignent pas, l'une des deux se mettant à fuir avant d'avoir été abordées. Si elle ne fuit pas tout à fait, elle se rallie, revient encore faire une charge sans vigueur, et ainsi va le combat toujours mollement, sans perte et sans succès jusqu'à ce qu'un des deux corps ait perdu courage et abandonne le terrain.

Il n'en reste pas moins qu'apparaît comme une filiation doctrinale à travers les siècles, une permanence dont le fil conducteur serait l'importance déclarée du choc et, afin de produire le plus grand effet possible, l'impérieuse nécessité de former des corps extrêmement solides, fermes et soudés.

Ces trois perspectives, qui semblent se diriger dans trois directions, parallèles mais distinctes, se rejoignent en fait et pourraient dessiner une problématique unique. Il faut sans doute poser à la base un héritage de la charge médiévale : la recherche du choc, de « l'effet bélier ». Mais, à la différence de celle-ci, le choc n'était plus obtenu par la multiplication des chocs individuels, réalisés par le chevalier et sa monture, mais par l'association des cavaliers en un seul corps tactique, qui agissait alors comme un seul, grand et massif bélier. Mais la production d'un tel effet de choc induisait une autre forme d'exercice et d'instruction. Les chevaliers s'exerçaient, bien évidemment ; l'escrime de la lance n'était pas chose aisée et sa pratique exigeait un véritable entraînement. Les tournois, tellement importants dans la société chevaleresque, avaient sans doute également cette fonction. Mais l'essence du combat chevaleresque reposait sur le combat individuel, l'affrontement de deux hommes d'égal statut. Le passage à la cavalerie moderne implique alors le passage à un autre type d'exercice. Il s'agit d'une transformation dans la nature même de celui-ci. On doit exercer l'unité autant que l'individu. Les hommes sont entraînés à agir à l'intérieur d'un corps tactique dont ils ne constituent qu'une parcelle. Ils sont les parties d'un tout qui ne peut être considéré que comme tel. Frédéric II espérait, autant que possible, voir disparaître le combat au corps à corps, puisque « *le soldat déciderait alors de la question, et l'on ne peut dépendre de cela* ». Il s'agissait d'appliquer à la cavalerie un véritable drill, presque similaire à celui de l'infanterie, avec un corps tactique enveloppant le cavalier. Or, comme le remarque Hans Delbrück, la cohésion est plus difficile à créer et à maintenir dans une unité montée que parmi les troupes à pied, et le combat d'homme à homme a toujours été pratiqué à une plus large échelle par les troupes montées que par les troupes à pied. L'exercice qui doit permettre cette cohésion semble donc être difficile à mettre en

(165) SHAT, 1M1731, f°6, *Essai sur les évolutions de la cavalerie*, par le comte Drumond de Melfort, colonel au régiment d'Orléans, 1749.

place. On le vérifie particulièrement en France, avec la flagrante inadaptation de l'instruction de la cavalerie du roi à la réalité du combat. Face à ces difficultés, on s'est sans doute replié sur un élément particulier de la charge : la cohésion, la fermeté. L'essentiel semble alors être de maintenir la cohésion de l'unité, de la préserver, la rendre le plus ferme possible jusqu'au contact. Peut-être d'ailleurs, pour les contemporains, tout – ou du moins une grande partie de la réussite – se jouait avant le contact. En témoigne d'ailleurs, *a contrario*, la faible place accordée au maniement des armes en condition de combat dans les instructions et règlements. La cohésion devient pour certains une obsession, une fin en soi, on lui a sacrifié la vitesse, et, partant, considérablement atténué l'effet de choc. Si celui-ci est omniprésent dans les écrits théoriques, il reste donc à vérifier qu'il en est de même sur les champs de batailles.